

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 3872 Vendredi 10 Juin 2011

- 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMARE

COMMUNIQUES DU CMF	
تذكير بمقتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011	2
المؤرُّخُ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية	
لمساندة الاقتصاد الوطني	
تذكير لشركات المساهمة العامة	2
RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE	2
REPRISE DE LA COTATION SUR LE TITRE SOTETEL	3
AVIS DES SOCIETES	
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES	
POULINA GROUP HOLDING PGH	3
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	4
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT STEQ	5
COMMUNIQUE DE PRESSE	
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	5
PROJETS DE RESOLUTIONS	
POULINA GROUP HOLDING PGH : AGO	6
INFORMATIONS POST AGO	
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	7-9
ASSURANCES MAGHREBIA	10-12
ASSEMBLÉE GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES	
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	13
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT STEQ	13
PROJETS DE RESOLUTIONS AGE	
POULINA GROUP HOLDING PGH	14
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT STEQ	14
INFORMATIONS POST AGE	
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	15
ASSURANCES MAGHREBIA	16-17
MODIFICATION DES COMMISSIONS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION	
SICAV L'EPARGNANT	18
COURBE DES TAUX	18
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	19-20
ANNEXE I	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 - GROUPE ARAB TUNISIAN BANK	0

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - GROUPE AMEN BANK

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - POULINA GROUPE HOLDING -PGH

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

- POULINA GROUPE HOLDING -PGH

إعلام

تذكّر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإدّخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخيل المحققة بعنوان سنة المحتق 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخيل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرية الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرية بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرساؤها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لأفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

COMMUNIQUE DU CMF

A la demande du CMF, la SOTETEL a transmis le projet des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire rectifié au niveau de sa première résolution portant sur la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 5 DT. Le CMF a, par conséquent, décidé de reprendre la cotation du titre SOTETEL le mardi 07 juin 2011.

2011 - AC - 18

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

POULINA GROUP HOLDING -PGH -Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générale Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **lundi 20 juin 2011**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, avenue principale, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* En assemblée générale extraordinaire, à 16h00 :

- Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission.
- *Modification corrélative de l'article (06) des statuts.*
- Pouvoirs.

* En assemblée générale ordinaire, à 17h00 :

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2010.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société et du groupe P.G.H.
- Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2010.
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010.
- Affectation de résultat de l'exercice 2010.
- Distribution de dividendes.
- Jetons de présence
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration.
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.
- Autorisation à la société d'achat et de vente de ses propres actions.
- Franchissement de seuil.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Messieurs les actionnaires de **l'Union Internationale de Banques (UIB)**, Société Anonyme au capital de 196.000.000 Dinars, dont le siège social est au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite sur le registre de commerce du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B6151996, Matricule Fiscal 002708Q, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Jeudi 23 juin 2011 à 15 heures à l'Hôtel Le Concorde, Rue du Lac Turkana**, **Les Berges Du Lac Tunis**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010.
- 2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010.
- 3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.
- 4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010.
- 5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédit.
- 6. Quitus aux Administrateurs.
- 7. Affectation des résultats de l'exercice 2010.
- 8. Démission d'administrateurs et réduction du nombre d'administrateurs en fonction
- 9. Autorisation d'Emission d'Emprunts obligataires.
- 10. Pouvoirs.

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès du Pole Service Client de l'UIB et qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois (03) jours au moins avant la réunion, à cette même Unité sise la rue d'Egypte, TUNIS, étant entendu que nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même membre de cette assemblée, cette prescription ne s'appliquant pas aux mandataires légaux ni aux représentants des sociétés actionnaires

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au Pole Service Client de l'UIB sis à la rue d'Egypte ,TUNIS -.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Le Président du Conseil d'Administration

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT « STEQ »

Siège social : 5, rue 8603, Z.I La Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis -

La Société Tunisienne d'Equipement - STEQ - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 24 juin 2011 à 16H, au siège social du groupe AREM, sis à 8 rue 8601 la Charguia I-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010;
- 2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice
- 3. Approbation des états financiers relatifs à 1 'exercice 2010 ;
- Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2010;
- 5. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2010 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2010 ;
- 7. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2010;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2010 :
- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2010 ;
- 10. Nomination d'un commissaire aux comptes pour la certification des comptes individuels et consolidés de la société;
- 11. Renouvellement du mandat d'Administrateurs ;
- 12. Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour l'intervention sur le marché financier en vue de réguler le cours des actions de la société et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994;
- 13. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

2011 - AS - 628

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banque Internationale Arabe de Tunisie Siège social, 70-72 Avenue Habib Bourguiba – Tunis

- 1. La BIAT a fait l'objet, en septembre 2010, d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2004 à 2008, notifié pour un montant de 29,2MD. Ce contrôle a donné lieu, en décembre 2010, à une taxation d'office pour un montant de 28,7MD. Ce montant a été provisionné sur les comptes provisoires de la banque au titre de l'exercice 2010.
- 2. La BIAT a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.
- 3. L'administration fiscale a proposé, en mars 2011, un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.
- 4. Faute de remise d'un arrangement par la Direction Générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.
- 5. Lors de la mission de certification des comptes relatifs à l'exercice 2010, commissaires aux comptes et les services compétents de la banque ont estimé charge probable à constituer en couverture du redressement fiscal à un montamoins important que celui de la taxation.
- 6. Les états financiers, arrêtés au 31/12/2010 et publiés, ont par conséquent intégré le montant de cette charge probable, telle qu'estimée par les commissaires aux comptes et les services compétents de la Banque, dans le poste de bilan "provisions pour pertes et charges" (solde comptable au 31/12/2010: 21,4MD dont 16,4MD provenant des provisions pour risque fiscal) en attendant le jugement final qui ne tarderait pas à être prononcé dans les prochains jours.

La Direction Générale de la Banque.

^(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Projet des résolutions

POULINA GROUP HOLDING -PGH -Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la société Poulina Group Holding, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2010.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes du groupe Poulina Group Holding, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice 2010 :

Résultat de l'exercice 2010 59 190 684.291 Dinars Résultat reporté 780,932 Dinars 59 191 465,223 Dinars Total Réserves légales 2 959 573,261 Dinars 28 800 576,000 Dinars Dividendes 15 000,000 Dinars Réserves Spéciales Réserves statutaires 27 416 000,000 Dinars 315,962 Dinars Report à nouveau

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de vingt huit millions huit cent mille cinq cent soixante seize dinars (28 800 576,000 dt) à titre de dividende soit cent soixante millimes (0,160 dt) par action à payer à partir du 11/07/2011.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante mille (40 000) Dinars à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes tel que prévu par les articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales, approuve toutes les opérations y traduites.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des membres de Conseil d'Administration ci-après désignés pour une période de trois (03) années. Leur mandat prend fin à l'occasion de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

- Mr Abdelwaheb BEN AYED
- Mr Abdelhamid BOURICHA
- Mr Mohamed BOUZGUENDA
- Mr Taoufik BEN AYED
- Mr Maher KALLEL
- La Société Actis Investment Holdings Limited représentée par Mme Meriem SMIDA
- Amen Bank représentée par Mr Nabil BEN YEDDER
- Mr Karim AMMAR

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de Mr Salah Meziou et du cabinet Union des Experts Comptables représenté par Mr Mohamed Fessi en tant que Commissaires aux comptes de la société et du groupe Poulina Group Holding. Leur mandat prend fin à l'occasion de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration de la société d'acheter et de revendre les actions propres de la société constituant son capital social, dans le cadre de la réglementation en vigueur, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximums d'achat et minimums de revente, le nombre maximum des actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

DIXIEME RESOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2010.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2010.

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 mai 2011, la Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE » publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,

Le Bilan après affectation du résultat comptable,

L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2010, APPROUVE CES RAPPORTS DANS LEUR INTEGRALITE AINSI QUE LES ETATS FINANCIERS DU MEME EXERCICE TELS QU'ILS LUI ONT ETE PRESENTES. EN CONSEQUENCE, ELLE DONNE QUITUS ENTIER ET SANS RESERVE AUX ADMINISTRATEURS DE LEUR GESTION POUR L'EXERCICE 2010. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE 2010, PREND ACTE DE CE RAPPORT DANS SON INTEGRALITE ET APPROUVE TOUTES LES OPERATIONS QUI Y SONT CITEES.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

«L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 COMME SUIT :

Bénéfice de l'exercice :	943.604,305 DT
+ Report à Nouveau Antérieur :	799.736,676 DT
Premier Reliquat :	1.743.340,981 DT
- Réserve Légale :	87.167,049 DT
Deuxième Reliquat :	1.656.173,932 DT
- Réserves pour Réinvestissements Exonérés :	769.344,986 DT
Troisième Reliquat :	886.828,946 DT
- Fonds social :	50.000,000 DT
Quatrième Reliquat :	836.828,946 DT
- Report à nouveau	836.828,946 DT
	»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, DECIDE DE FIXER LE MONTANT BRUT DES JETONS DE PRESENCE POUR L'EXERCICE 2010 A MILLE DINARS BRUT (1000) SOIT HUIT CENT DINARS NETS PAR ADMINISTRATEUR (800) ».

CINQUIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, RATIFIE LA COOPTATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LORS DE SA SEANCE I MAI 2011, DE MONSIEUR ALESSANDRO DONÀ EN TANT QUE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ASSICURAZIONI GENERALI S.P., REMPLACEMENT DE MONSIEUR LUDOVIC BAYARD, DEMISSIONNAIRE, ET CE POUR LA DUREE RESTANT A COURIR DU MANDA CE DERNIER. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN (exprimé	en d	inars)		
	Notes	31/12/2 VB + AMORT	010 NET	31/12/2009 NET
Actifs incorporels	3.1			
Logiciels et autres actifs incorporels		191 003	83 684	168 940
Moins Amortissements et Provisions		(107 319)		(46 095)
		191 003	83 684	122 845
Actifs corporels	3.2			
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transpo	ort	280 416	208 044	111 872
Moins Amortissements et Provisions		(72 372)		(45 769)
		280 416	208 044	66 102
Placements	3.3			
Terrains et constructions				
Terrains et constructions hors exploitation	3.3.1	1 770 133	1 155 976	1 770 133
Moins Amortissements et Provisions		(614 157)		(569 904)
Placements dans les entreprises liées et participations		` '		
Parts dans des entreprises liées	3.3.2	4 676 712	4 560 186	5 502 026
Moins Amortissements et Provisions		(116 527)		(134 590)
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.3	9 575 168	9 366 957	3 790 976
Moins Amortissements et Provisions		(208 211)		(29 569)
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	69 406 744	69 406 744	60 216 583
Avances sur Police vie		773 424	773 424	579 877
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédant	3,3,5	0	0	509 234
Placements représentant les provisions techniques des contrats	3,3,6	8 376 495	8 376 495	5 276 323
internetio representatio res provisions techniques des contrats	0,0,0	94 578 676	93 639 781	76 911 088
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4			
Provisions mathématiques	3.4.2	66 432	66 432	234 601
Provisions pour sinistres	3.4.4	336 857	336 857	372 727
1		403 289	403 289	607 327
Créances	3.5			
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises	3.5.1	0	0	C
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes				
Primes à recevoir	3.5.2	1 448 973	1 419 226	1 344 763
Primes à annuler	3.5.3	(29 748)		(42 110)
Autres Créances diverses	3.5.4	146 063	80 629	85 539
Moins Amortissements et Provisions		(65 434)		C
Créances nées d'opérations de réassurance				
Comptes courants des cédantes		1 904 759	1 904 759	1 080 346
Autres créances				
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	726 840	726 840	C
Débiteurs divers	3.5.6	384 385	384 385	(
		4 581 272	4 515 839	2 468 538
Autres éléments d'actif	3.6			
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	889 128	889 128	1 712 761
Avoir en banque, CCP et caisse	3.6.2	2 426 544	2 426 544	(
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	3 550 367	3 550 367	3 066 460
Autres comptes de régularisation	3.6.4	39 277	39 277	48 555
		6 905 316	6 905 316	4 827 776
Total de l'actif		106 939 972	105 755 953	85 003 676

BILAN (exprimé en	dinars)	
Capitaux Propres et Passifs	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres	4.1	F 000 000	F 000 000
Capital social		5 000 000	5 000 000
Réserve Légale		129 258	42 091
Autres Réserves		850 000	800 000
Autres capitaux propres		1 501 306	731 961
Résultats reportés		836 829	799 737
Total des capitaux propres après affectation		8 317 393	7 373 789
Passif			
1 43311			
Provisions techniques brutes	4.2.1		
Provisions mathématiques	4.2.1.1	76 670 813	64 196 744
Provision pour frais de gestion	4.2.1.2	977 892	785 343
Provisions pour sinistres	4.2.1.3	5 768 605	4 579 345
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.1.4	1 292 670	620 269
Provisions pour égalisation	4.2.1.5	930 000	120 000
Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.1.6	8 376 495	5 276 323
•		94 016 474	75 578 023
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	272 607	572 375
Autres dettes	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	108 761	103 989
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	487 648	284 848
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.3	180 976	90 846
Créditeurs divers	4.2.3.4	2 057 105	817 399
		2 834 489	1 297 082
Autres passifs	4.2.4		
Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	314 989	182 407
		314 989	182 407
TOTAL DU PASSIF		97 438 560	77 629 888
Total des capitaux propres et du passif		105 755 953	85 003 676

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITA	AUX PROPRES A	NU TITRE DE L' EX	ERCICE 2010							
D E SIG N A T 10 N	C a pita l	Réserve pour réin, y est exonère indisponible	Réserve légale	Réserve spéciale de reevaluation	Résultat reportés	Réserves facultatives	Primes liées au capital	Autresréserves	résultat de l'exercice	TOTAL Capitaux
Solde au 31/12/10 avant affectation	5 000 000,000	-	42 091,404	-	799 736,676	-	731 960,708	800 000,000	943 604,305	8 317 393,093
Résenes légales	-	-	87 167,049	-	-	-	-	-	- 87 167,049	-
Résultats reportés	-	-	-	-	37 092,270	-	-	-	- 37 092,270	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves spéciales de réinvestissement	-	769 344,986	-	-	-	-	-	-	- 769 344,986	-
Résenes pour Fonds Social							-	50 000,000	- 50 000,000	
Solde au 31/12/10 aprés affectation	5 000 000,000	769 344,986	129 258,453	•	836 828,946		731 960,708	850 000,000	0,000	8 317 393,093

INFORMATIONS POST AGO

AVIS DES SOCIETES

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine- 22, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 mai 2011, la Société « ASSURANCES MAGHREBIA » publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,

Le Bilan après affectation du résultat comptable,

L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2010, APPROUVE CES RAPPORTS DANS LEUR INTEGRALITE AINSI QUE LES ETATS FINANCIERS DU MEME EXERCICE TELS QU'ILS LUI ONT ETE PRESENTES. EN CONSEQUENCE, ELLE DONNE QUITUS ENTIER ET SANS RESERVE AUX ADMINISTRATEURS DE LEUR GESTION POUR L'EXERCICE 2010. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE 2010, PREND ACTE DE CE RAPPORT DANS SON INTEGRALITRE ET APPROUVE TOUTES LES OPERATIONS QUI Y SONT CITEES.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

«L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 COMME SUIT :

- Report à nouveau	6.310.528,612 DT	
Quatrième Religuat :	6.310.528.612 DT	
- Fonds social :	200.000,000 DT	
Troisième Reliquat :	6.510.528,612 DT	
- Réserves pour Réinvestissements Exonérés :	2.040.000,000 DT	
Deuxième Reliquat :	8.550.528,612 DT	
- Réserve Légale :	0,000 DT	
Premier Reliquat :	8.550.528,612 DT	
+ Report à Nouveau Antérieur :	3.140.065,750 DT	
Bénéfice de l'exercice :	5.410.462.862 DT	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, DECIDE DE FIXER LE MONTANT BRUT DES JETONS DE PRESENCE POUR L'EXERCICE 2010 A SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE DINARS (6250 DT) PAR ADMINISTRATEUR».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APRES AVOIR CONSTATE L'EXPIRATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 16 DES STATUTS DES ASSURANCES MAGHREBIA, DECIDE DE NOMMER LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DESIGNES CI-APRES :

MR ABDELAZIZ ESSASSI
LE ASSICURAZIONI GENERALI SPA REPRESENTEE PAR:
POSTE1: MR ALESSANDRO DONNA
POSTE 2: MR PIERO MOZZI
UNION FINANCIERE HOLDING REPRESENTEE PAR MR NABIL ESSASSI
MR ABDELMONEM TRABELSI
MR MOHAMED MONCEF MAAOUI

PR. RIDHA M'RAD

- Suite -

LE MANDAT DE CE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST FIXE POUR LA DUREE DE TROIS (3) ANS, A PARTIR DE L'EXERCICE 2011 ET CE JUSQU'A LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE QUI STATUERA SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUS INDIQUES, TOUS PRESENTS OU REPRESENTES, DECLARENT ACCEPTER LE MANDAT.". \mathbf{x}

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONSTATE L'EXPIRATION AU TERME DE L'EXERCICE 2010 DU MANDAT DE MR RAOUF MENJOUR.

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 26 DES STATUTS DES ASSURANCES MAGHREBIA, L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DECIDE DE NOMMER LA SOCIETE GSAudit&Advisory - HLB REPRESENTEE PAR MR SAMI MENJOUR EN QUALITE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE, POUR UNE DUREE DE TROIS (3) ANS, SOIT POUR LES EXERCICES 2011, 2012 ET 2013. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU PORTEUR D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOTS ET REMPLIR TOUTES FORMALITES LEGALES. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II - LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

	27.4	20.00	D040	24 44 0 42 0 2 2
	Notes	31/12 VB + AMORT	/2010 NET	31/12/2009 NET
Actifs incorporels	9.1	THYOKT	1121	1421
Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels		675 936	105 669	643 67
Moins Amortissements et Provisions		-570 268		-495 97
		675 936	105 669	147 69
Actifs corporels	3.2			
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transp	ort	4 499 281	824 820	4 389 95
Moins Amortissements et Provisions	T	-3 674 461		-3 442 49
		4 499 281	824 820	947 46
lacements	3-3			
Terrains et constructions				
Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	6 624 603	5 119 744	8 835 68
Moins Amortissements et Provisions		-1 504 860		-1 390 81
Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	13 734 128	9 559 182	11 146 41
Moins Amortissements et Provisions		-4 174 946		-3 807 82
Placements dans les entreprises liées et participations				
Parts dans des entreprises liées	3.3.3	323 092	323 092	323 09
Moins Amortissements et Provisions		0		
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	18 475 201	16 966 881	13 766 44
Moins Amortissements et Provisions		-1 508 319		-997 90
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	78 733 437	78 733 437	66 379 73
Dépôts et cautionnements		1 740	1 740	1 74
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédan	des	519 995	519 995	479 78
		118 412 197	111 224 072	94 736 34
art des réassmeurs dans les provisions techniques	3.4			
Provisions pour primes non acquises	3.4.1	14 265 705	14 265 705	13 147 18
Provisions pour sinistres	3.4.2	31 983 609	31 983 609	28 093 05
		46 249 314	46 249 314	41 240 24
liéances	9_5			
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises	3.5.1	3 596 138	3 596 138	3 217 30
Antres créances nées d'opérations d'assurances directes				
Primes à recevoir	3.5.2	9 236 175	8 221 961	7 117 16
Primes à annuler	3.5.3	-1 014 214		-843 36
Autres Créances diverses	3.5.4	4 933 329	2 531 442	5 159 33
Moins Amortissements et Provisions		-2 401 887		-2 293 41
Comptes courants co-assureurs		951 466	951 466	953 88
Créances nées d'opérations de réassurance				
Comptes courants des cédantes		347 860	347 860	414 17
Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043	413 043	413 04
Antres créances				
Hat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3_5_5	428 696	428 696	166 19
Débiteurs divers	3.5.6	2 557 835	2 557 835	1 936 39
Autres éléments d'actif	 	21 450 328	19 048 441	16 240 77
	3.6	4 281 461	4 281 461	2 377 68
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	9 004 929	9 004 929	
Avoir en banque, CCP et caisse	3.6.2			16 063 36
Prais d'acquisition reportés	3.6.3	3 096 104	3 096 104	2 769 31
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	2 376 382 179 533	2 376 382 179 533	2 126 73 261 22
Autres comptes de régularisation	3.6.5			
		18 938 408	18 938 408	23 598 32

- Suite -

BILAN (exprimé en d	linars))	
Capitaux Propres et Passifs	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres	4.1		
Capital social		10 000 000	10 000 00
Réserve Légale		1 000 000	1 000 00
Réserves Facultatives		373 761	373 76
Autres Réserves		1 000 000	800 00
Autres capitaux propres		17 786 691	15 746 69
Résultats reportés		6 310 529	ı
Total des capitaux propres après affectation		36 470 980	31 060 513
Passif	4.2		
Provisions techniques brutes	421		
Provisions pour primes non acquises	4211	28 378 152	24 277 34
Provisions pour sinistres	4212	91 144 412	86 801 68
Prévisions de recours à encaisser	4213	-3 315 780	-3 360 39
Provisions mathématiques des rentes	4214	1 376 842	1 338 06
Provisions pour participations aux bénéfices et ristour	4215	324 748	36 020
Provisions pour risques en cours	4216	392 946	721 99
Provisions pour égalisation	4217	4 515 000	(
		122 816 320	109 814 70
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	422	16 346 393	14 502 17
Autres dettes	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4231	848 200	472 39
Comptes courants de co-assureurs	4232	767 3 52	932 58
Dettes nées d'opérations de réassurance	4233	15 582 970	16 149 63
Dépôts et cautionnements reçus	4234	411 689	393 35
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiq		1 578 116	1 432 03
Créditeurs divers	4236	1 259 358	1 918 26
CICHEID WILL	42.00	20 447 684	21 298 25
Antres passifs	424	20 117 001	
Comptes de régularisation passif	4241	309 347	235 19
Company at regularization passis		309 347	235 19
TOTAL DU PASSIF	 	159 919 744	145 850 32
Total des capitaux propres et du passif		196 390 724	176 910 84

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Messieurs les actionnaires de **l'Union Internationale de Banques (UIB)**, Société Anonyme au capital de 196.000.000 Dinars dont le siège social est au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite sur le registre de commerce du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° B6151996, Matricule Fiscal 002708Q, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Jeudi 23 juin 2011 à 16 heures 30 à l'Hôtel Le Concorde, Rue du Lac Turkana**, **Les Berges Du Lac Tunis**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Mise en conformité des statuts de la banque notamment avec les nouvelles dispositions de la loi N° 2009 16 du 16 mars 2009 modifiant et complétant le Code des Sociétés Commerciales.
- 2. Pouvoirs.

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, peuvent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir disponible auprès du Pole Service Client de l'UIB et qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner, dûment signé, trois (03) jours au moins avant la réunion, à cette même unité, sise à la Rue d'Egypte, Tunis, étant entendu que nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas luimême membre de cette assemblée, cette prescription ne s'appliquant pas aux mandataires légaux ni aux représentants des sociétés actionnaires.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au Pole Service Client de l'UIB sis à la Rue d'Egypte Tunis -.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Le Président du Conseil d'Administration

2011 - AS - 633

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT « STEQ »

Siège social : 5, rue 8603, Z.I La Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis -

La Société Tunisienne d'Equipement - STEQ - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **vendredi 24 juin 2011 à 17H**, au siège social du groupe AREM, sis à 8 rue 8601 la Charguia I-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Changement du siège social de la société et modification de l'article 4 des statuts ;
- 2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

Projet des résolutions

POULINA GROUP HOLDING -PGH -Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de cent soixante six millions six cents soixante dix mille (166 670 000) dinars à cent quatre vingt millions trois mille six cent (180 003 600) dinars par voie d'incorporation d'une partie de la prime d'émission d'un montant treize millions trois cent trente trois mille six cent (13 333 600) Dinars.

En représentation de l'augmentation de capital par incorporation de réserves, il sera créé treize millions trois cent trente trois mille six cent (13 333 600) actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale d'Un (1) dinar chacune avec un droit de jouissance à compter du 01/01/2010.

Le détachement des droits concernant ces actions gratuites est le 23/06/2011.

Les actions sont attribuées aux actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour vingt cinq (25) actions anciennes.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier ainsi que suit l'article (06) des statuts :

Article (06) nouveau:

Le capital social est fixé à la somme de cent quatre vingt millions trois mille six cent (180 003 600) dinars divisé en cent quatre vingt millions trois mille six cent (180 003 600) actions de (01) dinar chacune.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne le pouvoir au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les opérations d'enregistrement et de publications prévues par la réglementation en vigueur.

2011 - AS - 635

Projet des résolutions

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »

Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de la société du 5 Rue 8603 Zone Industrielle Charguia I au n° 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ARTICLE 4 : Siège Social

« Le siège social est fixé au 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia I.

Il pourra être transféré en tout autre lieu en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires. »

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

2011 - AS - 636

INFORMATIONS POST AGE

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 mai 2011, la Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE » publie ci-dessous les résolutions adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET APRES CONSTATATION QUE LE CAPITAL ACTUEL EST ENTIEREMENT LIBERE, DECIDE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DE CINQ MILLIONS (5.000.000 DT) DE DINARS TUNISIENS EN NUMERAIRE POUR LE PORTER A DIX MILLIONS (10.000.000 DT) DE DINARS TUNISIENS ET CE PAR LA CREATION DE CINQ CENT MILLES (500.000) ACTIONS NOUVELLES EMISES D'UNE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE. CES CINQ CENT MILLES (500.000) ACTIONS SONT À SOUSCRIRE EN TOTALITE ET À LIBERER INTEGRALEMENT LORS DE LA SOUSCRIPTION.

LA SOUSCRIPTION AUX 500 000 ACTIONS NOUVELLES SERA RESERVEE, A TITRE EXCLUSIF, A LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA. DE CE FAIT, TOUS LES ACTIONNAIRES RENONCENT EXPRESSEMENT A LEURS DROITS PREFERENTIELS DE SOUSCRIPTION

CES CINQ CENT MILLES (500.000) ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES PORTERONT JOUISSANCE À PARTIR DU 01/01/2011 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'AUGMENTATION DU CAPITAL ET A LA SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION POUR LA TOTALITE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL, APPROUVE CES RAPPORTS DANS LEUR INTEGRALITE ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

«COMME CONSEQUENCE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE, ET SOUS CONDITION DE SA REALISATION, DANS LES FORMES CI-DESSUS INDIQUEES, L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DECIDE DE MODIFIER L'ARTICLE 7 DANS DES STATUTS COMME SUIT:

ARTICLE 7 NOUVEAU - CAPITAL SOCIAL:

LE CAPITAL SOCIAL EST FIXE A LA SOMME DE DIX MILLIONS (10 000.000 DT) DE DINARS; DIVISE EN UN MILLION (1.000.000) D'ACTIONS D'UNE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE, DE MEME CATEGORIE, NUMEROTEES DE 1 A 1 000 000 INCLUS ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DESIGNE MONSIEUR HABIB BEN HASSINE, DIRECTEUR GENERAL, EN TANT QUE REPRESENTANT DE LA SOCIETE CHARGE DE L'ACCOMPLISSEMENT DE LA PROCEDURE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL ET NOTAMMENT L'ETABLISSEMENT AVEC PIECES A L'APPUI DE LA DECLARATION DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT ET LUI DONNE TOUS LES POUVOIRS NECESSAIRES À CET EFFET AVEC FACULTE DE SUBDELEGATION »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU PORTEUR D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOTS ET REMPLIR TOUTES FORMALITES LEGALES. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS POST AGE

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine- 22, Rue de Royaume d'Arabie Saoudite- 1002 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 mai 2011, la Société « ASSURANCES MAGHREBIA » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE, SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET APRES CONSTATATION QUE LE CAPITAL ACTUEL EST ENTIEREMENT LIBERE DECIDE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL DE 20 MDT POUR LE PORTER DE 10 MDT A 30 MDT REPARTIS COMME SUIT :

- 15 MDT PAR INCORPORATION DES RESERVES ET LA CREATION DE 1 500 000 ACTIONS NOUVELLES DE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE ATTRIBUEES AU PRORATA DU NOMBRE D'ACTIONS DETENUES PAR CHAQUE ACTIONNAIRE COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE;

LE DROIT D'ATTRIBUTION DES ACTIONS GRATUITES SERA ACCORDE AU PORTEUR D'ACTIONS ANCIENNES A RAISON DE TROIS (3) ACTIONS NOUVELLES POUR DEUX (2) ANCIENNES ;

5 MDT EN NUMERAIRE PAR LA CREATION DE 500 000 ACTIONS NOUVELLES DE VALEUR NOMINALE DE DIX DINARS CHACUNE. CES 500 000 ACTIONS SONT A SOUSCRIRE EN TOTALITE ET A LIBERER INTEGRALEMENT LORS DE LA SOUSCRIPTION.

LES ACTIONS NOUVELLES SOUSCRITES (500 000 ACTIONS) ET LES ACTIONS NOUVELLES GRATUITES (1 500 000ACTIONS) PORTERONT JOUISSANCE A PARTIR DU 01/01/2011.

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote avant augmentation	N G	Nombre d'actions et de droits après augmentation par attribution gratuite
ASSICURAZIONI GENERALI S.P.A,	441 686	662 529	1 104 215
UNION FINANCIERE HOLDING	404 390	606 585	1 010 975
Abdelmonem TRABELSI	66 132	99 198	165 330
Mohamed Moncef MAAOUI	60 780	91 170	151 950
Autres Actionnaires	27 012	40 518	67 530
TOTAL	1 000 000	1 500 000	2 500 000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

DEUXIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPOF CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES COMPTES RELATIFS A L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE, APPROUVE RAPPORTS DANS LEUR INTEGRALITE. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

« COMME CONSEQUENCE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SOCIETE, ET !
CONDITION DE SA REALISATION, DANS LES FORMES CI-DESSUS INDIQU
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DECIDE DE MODIFIER L'ARTICLE 6
STATUTS COMME SUIT :

ARTICLE 6 NOUVEAU - CAPITAL SOCIAL:

LE CAPITAL SOCIAL FIXE A LA SOMME DE TRENTE MILLIONS DE DINARS (30.000.00 DIVISE EN TROIS (3.000.000) MILLIONS D'ACTIONS NOMINATIVES DE DIX DIT CHACUNE. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE CHARGE MR ABDELAZIZ DERBEL, DIRECTEUR GENE EN TANT QUE REPRESENTANT DE LA SOCIETE DE L'ACCOMPLISSEMENT DI PROCEDURE DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL ET NOTAMMENT L'ETABLISSEMENT AVEC PIECES A L'APPUI DE LA DECLARATION DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMEN LUI DONNE TOUS LES POUVOIRS NECESSAIRES A CET EFFET AVEC FACULTI SUBDELEGATION. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

« L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DONNE TOUS POUVOIRS AU POR' D'UN EXTRAIT DU PRESENT PROCES-VERBAL POUR EFFECTUER TOUS DEPOT REMPLIR TOUTES FORMALITES LEGALES. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SICAV L'EPARGNANT

Société d'investissement à capital variable Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59 Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996 Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

Modification des commissions de gestion et de distribution

SICAV L'EPARGNANT informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration réuni le 17 mai 2011, a décidé de porter la commission de distribution de 0,05% % TTC à 0,075TTC de l'actif net à travers la réduction de la commission de gestion de 0,45% à 0,425% TTC de l'actif net

Ainsi, le taux global des frais supportés par la SICAV reste inchangé.

Les nouveaux taux seront appliqués à compter du 1er juillet 2011.

2011 - AS - 640

AVIS

	COURBE DES TAUX DU 1	0 JUIN 2011		
Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,574%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,603%	999,420
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,613%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,718%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,727%	1 008,824
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,734%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,749%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,769%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		996,930
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,592
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 050,709
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 073,275
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 039,132
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		964,902
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,362
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,149
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,977
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		951,957

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'	ouverture	VL au 3	1/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAP	PITALISAT	ION				
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAI	PITALISATIO.	N				
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-	juil-92		135,352	137,225	137,244
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA	LISATION - V	L QUOTIDIEN	NE			
2 FCP SALAMEIT CAP	AFC	02-ja	anv-07		11,838	12,022	12,023
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAL			1IRE			
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	3	anv-06		1,214	1,230	1,23
	SICAV MIXTES DE O	1		1			
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST		oct-92		32,630	,	33,17
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS FCP MIXTES DE CAPITALI		nai-93		44,802	45,476	45,48
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion		nars-08	ı	163,775	146,502	147,15
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion		nars-08		669,080	525,141	522,21
8 FCP MAXULA CROISS ANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE		oct-08		140,431	117,108	118,06
9 FCP MAXULA CROISS ANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE		oct-08		130,841	119,443	119,65
10 FCP MAXULA CROISS ANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-0	oct-08		116,956	110,382	110,58
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-r	nai-09		115,164	107,913	108,10
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE		oct-09		109,195	85,915	86,22
13 FCP KOUNOUZ	TSI	-	juil-08		165,054	150,988	150,06
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	1	ept-10		95,368	,	90,82
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS		nai-11		-	100,053	100,06
14 ECD CADITALIS ATION ET CAD ANTES	FCP MIXTES DE CAPITALISA			2	1 200 (00	1 221 077	1 327 07
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE 17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	MANAGEMENT AXIS GESTION		nars-07 čvr-04		1 209,680		1 227,85
18 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		oct-08		2 218,986		2 116,06 103,17
19 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX		oct-08		122,479		114,24
20 FCP FINA 60	FINACORP		nars-08		1 153,132		1 149,98
21 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE		nai-09		129,272	108,469	110,43
22 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		nars-09		14,956		13,40
23 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-m	nars-09		5 844,815	5 510,623	5 554,40
24 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-ja	anv-08		6 613,950	6 378,733	6 437,398
25 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	,	anv-06		2,293	2,006	2,03
26 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI		anv-06		1,846		1,72
27 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI		ept-09		1,162	0,992	1,00
	OPCVM DE DIS	STRIBUTIO					
		Date	Dividen Date de	de	VL au		
LIBELLE	Gestionnaire	Date				VL antérieure	Dernière VL
	Gestionnane	d'ouverture	détachement	Montant			
	Gestioniane	d'ouverture	détachement du coupon	Montant			
	SICAV OBLIG	GATAIRES	du coupon				
28 SANADETT SICAV	SICAV OBLIC	GATAIRES 01-nov-00	du coupon 31/05/11	4,160	108,201		
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV	SICAV OBLIC AFC AMEN INVEST	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95	31/05/11 23/03/11	4,160 3,758	108,201 104,529	102,320	102,33
28 SANADEIT SICAV	SICAV OBLIC	GATAIRES 01-nov-00	du coupon 31/05/11	4,160 3,758 3,741	108,201	102,320 103,113	102,33 103,12
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV	SICAV OBLIC AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814	102,320 103,113 101,038 101,204	102,33 103,12 101,04 101,21
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION	01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV	SICAV OBLIC AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT BIAT ASSETS MANAGEMENT	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 03-fèvr-97 16-avr-07	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 03-fevr-97 16-avr-07 12-nov-01	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 03-fevr-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955 4,000	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,973 104,106 105,976 102,920	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 03-fevr-97 16-avr-07 12-nov-01	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 11-dec-01 11-fevr-08 07-oct-98	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 4,000 4,067 3,622 3,588	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106 105,976 102,920 104,302 104,065	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,01 102,04
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTUARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 03-fëvr-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 11-fëvr-08 07-oct-98 20-mai-02	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/04/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 19/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106 105,976 102,920 104,302 104,065 106,546	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,01 102,04 104,58 103,92
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 11-déc-01 11-févr-08 07-oct-98	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 4,000 4,067 3,622 3,588	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106 105,976 102,920 104,302 104,065	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,01 102,04 104,58 103,92
28 SANADEIT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 43 MAXULA PLACEMENT SICAV 44 SICAV RENDEMENT 45 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT BIAT ASSETS MANAGEMENT COF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 12-nov-01 01-juin-01 17-déc-01 11-févr-08 07-oct-98 20-mai-02 02-févr-10 02-nov-92 16-oct-00	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 19/05/11 11/04/11 27/05/11 27/04/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798 2,720 3,597 3,910	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 103,973 104,106 105,976 102,920 104,302 104,065 106,546 106,200 102,642 102,948 104,540	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301 100,914 102,259	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 107,45 100,59 102,01 102,04 104,58 103,92 101,30 100,92
28 SANADEIT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 43 MAXULA PLACEMENT SICAV 44 SICAV RENDEMENT 45 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 17-déc-01 11-févr-08 20-mai-02 02-fèvr-10 02-nov-92 16-oct-00 10-nov-97	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 19/05/11 27/05/11 27/05/11 27/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798 2,720 3,597 3,910	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,973 104,106 105,976 102,920 104,065 106,546 106,200 102,642 102,948 104,540	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301 100,914 102,259 100,283	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,01 102,04 104,58 103,92 101,30 100,92 102,26
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 43 MAXULA PLACEMENT SICAV 44 SICAV RENDEMENT 45 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 46 SICAV BH OBLIGATAIRE 47 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 11-févr-08 07-oct-98 20-mai-02 02-févr-10 02-nov-92 16-oct-00 10-nov-97 06-juil-09	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 11/04/11 27/05/11 27/05/11 27/05/11 27/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798 2,720 3,597 3,910 3,915 6,167	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,973 104,106 105,976 102,920 104,302 104,065 106,546 106,200 102,642 102,642 102,648 104,540	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301 100,914 102,259 100,283 101,463	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,04 104,58 103,92 101,30 100,92 102,26
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 43 MAXULA PLACEMENT SICAV 44 SICAV RENDEMENT 45 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 46 SICAV BH OBLIGATAIRE	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 17-déc-01 11-févr-08 20-mai-02 02-fèvr-10 02-nov-92 16-oct-00 10-nov-97	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 19/05/11 27/05/11 27/05/11 27/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 3,882 3,955 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798 2,720 3,597 3,910 3,915 6,167 3,415	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,973 104,106 105,976 102,920 104,065 106,546 106,200 102,642 102,948 104,540	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301 100,914 102,259 100,283 101,463 102,130	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,01 102,04 104,58 103,92 101,30 100,92 102,26 100,29
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 43 MAXULA PLACEMENT SICAV 44 SICAV RENDEMENT 45 UNIVERS OBLIGATAIRE 47 POSTE OBLIGATAIRE 47 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 48 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 49 SICAV L'ÉPARGNANT 50 AL HIFADH SICAV	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTUARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER TSI	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 16-avr-07 12-nov-01 01-juin-01 17-déc-01 11-févr-08 07-oct-98 20-mai-02 02-févr-10 02-nov-92 16-oct-00 10-nov-97 06-juil-09 05-juin-08 20-févr-97	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 11/04/11 27/05/11 27/05/11 27/05/11 25/05/11 27/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798 2,720 3,597 3,910 3,910 3,915 6,167 3,415 3,963 3,777	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,973 104,106 105,976 102,920 104,302 104,065 106,546 106,200 102,642 102,948 104,540 102,457 106,156 104,166 102,745	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301 100,914 102,259 100,283 101,463 102,130 100,490 102,318	102,33 103,12 101,04 101,21 105,40 101,69 101,80 101,94 107,45 100,59 102,01 102,04 104,58 103,92 101,30 100,92 101,30 100,29 101,47 102,13 100,50 102,13
28 SANADETT SICAV 29 AMEN PREMIÈRE SICAV 30 AMEN TRESOR SICAV 31 ATTLIARI OBLIGATAIRE SICAV 32 TUNISO-EMIRATIE SICAV 33 SICAV AXIS TRÉSORERIE 34 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 35 SICAV TRESOR 36 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 37 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 38 GENERAL OBLIG SICAV 39 CAP OBLIG SICAV 40 FINA O SICAV 41 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 42 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 43 MAXULA PLACEMENT SICAV 44 SICAV RENDEMENT 45 UNIVERS OBLIGATAIRE 47 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 48 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 49 SICAV L'ÉPARGNANT	AFC AMEN INVEST AMEN INVEST ATTIJARI GESTION AUTO GEREE AXIS GESTION BNA CAPITAUX BIAT ASSETS MANAGEMENT BIAT ASSETS MANAGEMENT CGF CGI COFIB CAPITAL FINANCE FINACORP INI MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF SIFIB-BH SIFIB-BH SIFIB BH SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	GATAIRES 01-nov-00 02-oct-95 02-mai-06 01-nov-00 07-mai-07 01-sept-03 06-janv-97 03-févr-97 12-nov-01 01-juin-01 17-déc-01 11-févr-08 07-oct-98 20-mai-02 02-févr-10 02-nov-97 16-oct-00 10-nov-97 06-juil-09 05-juin-08 20-févr-97	31/05/11 23/03/11 15/03/11 10/05/11 04/04/11 30/05/11 09/05/11 18/04/11 18/06/10 16/05/11 21/03/11 31/05/11 11/04/11 27/05/11 27/04/11 16/05/11 25/05/11 27/05/11	4,160 3,758 3,741 3,719 4,309 3,301 3,997 3,925 4,000 4,067 3,622 3,588 3,798 2,720 3,597 3,910 3,910 3,915 6,167 3,415 3,963 3,777	108,201 104,529 105,198 103,030 103,814 107,102 103,928 104,106 105,976 102,920 104,302 104,665 106,546 106,200 102,642 102,948 104,540 102,457 106,156 104,166 104,166	102,320 103,113 101,038 101,204 105,398 101,686 101,794 101,938 107,446 100,589 101,999 102,039 104,571 103,913 101,301 100,914 102,259 100,283 101,463 102,130 100,490 102,318	105,799 102,331 103,122 101,048 101,214 105,407 101,809 101,809 101,948 100,598 102,016 103,922 101,308 100,924 101,472 102,138 100,590 102,322 102,822 100,182

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

'	FCP OBLIGATAIRES -	VL QUOTIDI	ENNE		'		
53 FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,326	10,327
54 FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,668	101,678
55 FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,852	100,861
	FCP OBLIGATAIRES - V	L HEBDOMA	DAIRE		•	-	
56 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	4,185	102,112	103,712	99,597
	SICAV MI		***************************************	ŕ	102,112	100,712	,,,,,,,,,
57 ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	69,932	69,902
58 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	137,679	138,096
59 ATTIJARI VALEENS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 362,504	1 366,900
60 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	104,655	104,64
61 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,806	107,74
62 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	81,985	81,979
63 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,783	15,809
64 SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	247,407	246,832
65 SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	43,754	43,891
66 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 044,146	2 047,178
67 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,582	71,685
68 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,569	54,595
69 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,903	96,968
70 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	105,143	105,360
71 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	95,813	96,131
	FCP MIXTES - VL	QUOTIDIENN	E				
72 FCP IRADEIT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,269	11,268
73 FCP IRADEIT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	11,991	11,994
74 FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,477	15,462
75 FCP IRADEIT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,200	15,202
76 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	11,022	11,043
77 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	104,654	104,890
78 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	118,956	118,837
79 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,717	122,773
80 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,303	18,334
	FCP MIXTES - VL H	EBDOMADAI	RE				
81 FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	08/06/11	3,925	102,358	100,396	96,580
82 FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,230	104,226
83 FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	_	-	100,056	100,564
84 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	128,931	129,392
85 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	06/06/11	0,045	10,417	9,520	9,595
86 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	1,870	123,909	108,895	108,148
87 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	3,135	117,002	112,980	110,016
88 FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,318	99,379
89 FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,490	98,462
90 MAC CROISSANCE FCP	MACSA	15-nov-05	30/05/11	0,011	184,646	175,352	175,867
91 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,195	162,241	156,011	156,716
92 MAC ÉPARGNANT FCP	MACSA	15-nov-05	30/05/11	2,611	140,166	137,265	137,632
93 MAC EXCELLENCE FCP	MACSA	28-avr-06	30/05/11	177,508		9 558,921	9 623,602
94 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MACSA	20-juil-09	-	-	192,968	182,980	185,189
95 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	120,864	121,882
96 FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 439,547	1 298,747	1 317,411
97 FCP CAP SAFA	SMART Asset Management TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-mai-11		-	107.040	100,035	100,070
98 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	94,356	95,956
99 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES ## TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	03-mars-10 30-nov-09	31/05/11	71,680	107,735 10 395,971	107,236 9 660,383	9 591,279
## LIONERIA EAGILI LOND	OOD-NA	20-1107-09	31/03/11	/1,080	10 373,7/1	7 000,383	2 221,4/9

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -Tél: 844.500 - Fax: 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail: cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF Mr. Mohamed Férid EL KOBBI IMPRIMERIE du

 $\label{eq:cmf} \textbf{C M F}$ 8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Arab Tunisian Bank

Siège social: 09, rue Hédi Nouira -1001 Tunis

Le Groupe de l'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010**. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, Noureddine HAJJI (AMC) et M Chiheb GHANMI (G.A.C).

Bilan Consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2010

	Notes	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	108 122	49 445
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	572 406	1 034 109
Créances sur la clientèle	3	2 253 826	1 665 316
Portefeuille-titres commercial	4	806 725	851 560
Portefeuille d'investissement	5	162 629	105 090
Titres mis en équivalence	6	51 138	58 012
Valeurs immobilisées	7	63 398	58 885
Autres actifs	8	37 660	38 873
TOTAL ACTIF		4 055 904	3 861 290
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	524 377	306 372
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 891 717	3 032 887
Emprunts et ressources spéciales	11	194 066	177 675
Autres passifs	12	26 015	22 264
TOTAL PASSIF		3 636 175	3 539 198
CAPITAUX PROPRES	13		
Capital		100 000	80 000
Réserves groupe		260 028	190 735
Résultats consolidé de l'exercice		56 401	49 333
TOTAL CAPITAUX PROPRES		416 429	320 068
Part des minoritaires dans les réserves		2 548	1 440
Part des minoritaires dans le résultat		753	584
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES		4 055 904	3 861 290

Etat des engagements hors bilan Consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2010

	31.12.2010	31.12.2009
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	230 637	199 755
Crédits documentaires	230 010	280 222
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	460 647	479 977
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	351 029	260 108
Engagements sur titres	4 368	4 614
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	355 397	264 722
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues	632 486	528 491

Etat de résultat Consolidé

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2010

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et revenus assimilés	14	134 166	119 128
Commissions (en produits)	15	33 694	26 382
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16	68 589	64 493
Revenus du portefeuille d'investissement	17	7 075	4 770
Total produits d'exploitation bancaire	•	243 524	214 773
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	18	94 054	84 647
Commissions encourues		4 578	4 050
Total charges d'exploitation bancaire		98 632	88 697
PRODUIT NET BANCAIRE		144 892	126 076
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19	(18 193)	(11 113)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	(1 006)	(1 769)
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		4 160	4 219
Autres produits d'exploitation		106	114
Frais de Personnel		(37 119)	(33 429)
Charges générales d'exploitation		(24 485)	(21 260)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(10 318)	(10 547)
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 037	52 291
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		875	(177)
Impôt sur les bénéfices		(1 758)	(2 197)
		57 154	49 917
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT DU GROUPE		57 154	49 917
Part des minoritaires		753	584
		56 401	49 333

Etat des flux de trésorerie Consolidé

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2010

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		371 282	265 562
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(210 483)	(148 109)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		30 399	47 221
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(621 545)	(153 082)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(136 601)	(351 001)
Titres de placement		29 678	505 480
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(34 101)	(36 121)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 019)	(41 640)
Impôt sur les sociétés		(392)	(7 452)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		(599 782)	80 858
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille			
d'investissement		5 020	6 998
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(63 410)	(38 751)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(10 906)	(10 971)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(69 296)	(42 724)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		67 500	-
Emission / Remboursement d'emprunts		(2 251)	47 749
Augmentation \ diminution ressources spéciales		18 158	(17 732)
Dividendes versés		(15 319)	(10 342)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		68 088	19 675
Incidence des variations des taux de change sur		52	12
les liquidités et équivalents de liquidités Variation nette des liquidités et équivalents de		(600 938)	57 821
liquidités au cours de l'exercice Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		707 547	649 726
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	21	106 609	707 547

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2010, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; les normes comptables relatives à la consolidation (normes 35 à 37) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2. Périmètre et méthodes de consolidation

2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

2-2. Méthode de consolidation

• Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidées de l'ATB :

Sociétés	Secteur	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Arab Tunisian Bank	Financier	Mère	Intégration globale	99.98%
Arab Tunisian Lease	Financier	Associée	Mise en équivalence	32.65%
Arab Tunisian Invest	Financier	Associée	Mise en équivalence	30 ,76%
Arab Tunisian Develop	Financier	Filiale	Intégration globale	43,24%
AFC	Financier	Associée	Mise en équivalence	33.07%
UNIFACTOR	Financier	Associée	Mise en équivalence	11,89%
Arabia Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	22,27%
Sanadett Sicav	Financier	Associée	Mise en équivalence	4,67%
Axis Trésorerie	Financier	Associée	Mise en équivalence	1,43%
Axis Protége	Financier	Associée	Mise en équivalence	0,58%
FCP IRADETT 20	Financier	Associée	Mise en équivalence	16,65%
FCP IRADETT 50	Financier	Associée	Mise en équivalence	17,48%
FCP IRADETT 100	Financier	Associée	Mise en équivalence	13,99%
FCP IRADETT CEA	Financier	Associée	Mise en équivalence	28,82%
FCP SALAMETT PLUS	Financier	Associée	Mise en équivalence	18,94%
FCP SALAMETT CAP	Financier	Associée	Mise en équivalence	58,45%
CODIS	Commercial	Associée	Mise en équivalence	25,49%

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

• Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établit ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2010, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0): Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1): Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré;
- Actifs incertains (Classe 2): Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain;
- Actifs préoccupants (Classe 3): Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé;

 Actifs compromis (Classe 4): Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction: Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- <u>Titres mis en équivalence</u>: les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidés sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction Immeuble hors exploitation : 10% Mobilier et matériels de bureau : 10% Matériels de transport : 20% Matériel de sécurité & coffre : 5% Matériel informatique : 20% : 20% Logiciels Œuvres d'art : 10% A. A & Installations : 10%

4. Méthodes spécifiques à la consolidation

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée a la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes a la date de chaque acquisition.

➤ Le Goodwill

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- des commissions entre sociétés du périmètre ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

Traitement de l'impôt :

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

5. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 108 122 KDT au 31 décembre 2010 contre 49 445 KDT au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 58 677 KDT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Caisse	23 127	17 670
I B S Transport de fonds	32	54
Compte courant BCT	84 947	31 711
Compte courant postal	13	7
Traveller's Chèques	3	3
Total	108 122	49 445

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 572 406 KDT au 31 décembre 2010 contre 1 034 109 KDT au 31 décembre 2009 soit une diminution de 461 703 KDT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
DAV auprès des banques	21 848	36 524
Prêts BCT	81 884	340 382
Prêts interbancaire	5 000	190 000
Prêts en devises	386 578	441 936
Prêts accordés aux établissements financiers	23 160	13 990
C.C.ste de leasing	8 750	33
Autres créances	10 350	8 696
Créances rattachées	551	1 272
Valeurs non imputées	34 285	1 276
Total	572 406	1 034 109

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde net de 2 253 826 KDT contre 1 665 316 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 588 510 KDT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Comptes ordinaires débiteurs	262 366	177 245
Portefeuille Escompte	209 289	186 104
Crédits à la clientèle non échus	1 775 135	1 265 056
Créances douteuses et litigieuses	131 914	126 806
Produits à recevoir	19 488	14 687
Produits perçus d'avance	(3 266)	(2 675)
Créances impayées	9 542	16 476
Impayés monétique	1 775	1 747
Total brut des crédits accordés à la clientèle	2 406 243	1 785 446
Avances sur placements à terme	9 281	12 335
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 845	2 238
Autres valeurs à imputer	53	11 901
Autres créances	1 755	2 183
Total Autres créances	12 934	28 657
Total brut des créances sur la clientèle	2 419 177	1 814 103
A déduire couverture :		
Agios réservés	(26 413)	(24 344)
Provisions	(138 938)	(124 443)
Total Provisions et agios	(165 351)	(148 787)
Total net des créances sur la clientèle	2 253 826	1 665 316

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2010 à 806 725 KDT contre 851 560 KDT à fin 2009, soit une diminution nette de 44 835 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Bons de Trésor	784 896	819 166
Décote	(10 894)	(7 311)
Primes	198	548
Titres de placement	5 089	7 295
Créances et dettes rattachées	27 436	31 862
Total	806 725	851 560

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2010 à 162 629 KDT contre 105 090 KDT à fin 2009, soit une augmentation nette de 57 539 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Titres d'investissement	47 390	35 351
SICAR Fonds gérés	12 876	11 448
Titres de participations	100 445	56 453
Participation en rétrocession	2 080	2 080
Créances rattachées	9 729	6 687
Total brut du portefeuille d'investissement	172 520	112 019
Provisions	(6 815)	(4 219)
Plus-value réservées	(3 076)	(2 710)
Total provisions et plus-value réservées	(9 891)	(6 929)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	162 629	105 090

Note 6 : Titres mis en équivalence.

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 51 138 KDT à la date du 31 décembre 2010 contre 58 012 KDT au 31 décembre 2009.

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Titres ATL	16 140	12 675
Titres ATI	2 512	2 412
Titres AFC	1 131	954
Titres UNIFACTOR	1 739	812
Titres Arabia Sicav	1 679	1 543
Titres Sanadett Sicav	11 256	24 761
Titres Axis Trésorerie	502	520
Titres Axis Protége	124	112
Titres CODIS	281	263
FCP IRADETT 20	199	209
FCP IRADETT 50	209	231
FCP IRADETT 100	160	150
FCP IRADETT CEA	148	131
FCP SALAMETT PLUS	12 715	2 735
FCP SALAMETT CAP	2 343	10 504
Total Titres mis en équivalence	51 138	58 012

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2010 à 63 398 KDT contre 58 885 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 4 513 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.09	Acquisition	Cession	VB au 31.12.10	Amortissements cumulés	Reprises	V Nette au 31.12.10
Terrains	3 215	1	-	3 216	-	-	3 216
Immeubles	22 261	496	1 440	21 317	8 042	314	13 589
Matériels et Mobiliers	5 155	328	120	5 363	3 396	114	2 081
Matériels informatiques	20 778	2 950	380	23 348	16 432	350	7 266
Matériels roulants	5 008	808	66	5 750	3 492	44	2 302
Autres Immobilisations	47 738	8 173	190	55 721	24 028	176	31 869
Ecart d'acquisition	958	2 400	-	3 358	283	-	3 075
Total	105 113	15 156	2 196	118 073	55 673	998	63 398

Note 8: Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2010 à 37 660 KDT contre 38 873 KDT à fin 2009, soit une diminution de 1 213 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Crédits & Avances aux Personnels	14 967	14 968
Impôts Actif	5 826	4 990
Impôts différer Actif	-	963
Stocks Imprimés & Fournitures	511	693
Charges à répartir	877	1 685
Comptes d'attente	18 089	17 998
Crédits pris en charge par l'Etat	405	405
Provision sur autres actifs	(3 015)	(2 829)
Total	37 660	38 873

Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 877 KDT au 31 décembre 2010 contre un montant de 1 685 KDT à fin 2009 soit une diminution de 808 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2009	Frais engagés en 2010	VB Déc. 2010	Résorptions cumulées Déc-09	Résorption exercice 2010	Résorptions cumulées Déc-10	V.Nette Déc 2010
Frais de publicité	8 975	-	8 975	7 938	766	8 704	270
Autres charges à répartir	895	31	926	246	73	319	607
Total	9 870	31	9 901	8 184	839	9 023	877

3.2 PASSIF

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 306 372 KDT au 31 décembre 2009 à 524 377 KDT au 31 décembre 2010.

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dépôts à vue	10 674	11 033
Emprunts	489 287	262 833
Dettes rattachées	222	524
Autres dépôts à affecter	24 194	31 982
Total	524 377	306 372

Note 10 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 2 891 717 KDT au 31 décembre 2010 contre 3 032 887 KDT au 31 décembre 2009.

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dépôts à vue	1 094 348	961 194
Dépôts à Terme	1 101 325	1 558 511
Comptes d'épargne	477 052	402 076
Autres sommes dues à la clientèle	204 862	91 358
Dettes rattachées	14 130	19 748
Total	2 891 717	3 032 887

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 194 066 KDT au 31 décembre 2010 contre 177 675 KDT au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 16 391 KDT.

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dotation FOPRODI	200	200
Dotation FONAPRA	1 656	1 442
Lignes de crédit extérieures	59 292	53 192
Emprunt obligataire	93 246	95 498
Autres ressources	35 834	23 512
Intérêts courus	3 838	3 831
Total	194 066	177 675

Note 12: Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2010 à 26 015 KDT contre 22 264 KDT à fin 2009, soit une augmentation de 3 751KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31.12.2010	31.12.2009
Frais liés au Personnel	8 868	7 411
Divers frais à payer	7 023	6 051
Impôts Passifs	6 654	4 279
Provisions pour risques et charges	3 159	5 285
Comptes D'attente	311	(762)
Total	26 015	22 264

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 13: Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres et les intérêts des minoritaires avant affectation ont atteint 419 730 KDT à fin 2010 contre 322 092 KDT à fin 2009, soit une augmentation de 97 638 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2010 avant affectation	Solde au 31.12.2009 avant affectation
Capital	100 000	80 000
Réserves consolidés	260 028	190 735
Résultat consolidé	56 401	49 333
Total capitaux propres groupe	416 429	320 068
Part des minoritaires dans les réserves	2 548	1 440
Part des minoritaires dans le résultat	753	584
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	419 730	322 092

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 14 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 134 166 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 119 128 au cours de l'exercice 2009.

Désignation	2010	2009
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	10 843	14 496
Intérêts sur crédit CT & MLT	100 761	81 443
Intérêts sur comptes courants débiteurs	19 669	17 485
Autres intérêts et revenus assimilés	4	1 910
Profit / Perte vente et achat à terme devises	2 889	3 794
Total	134 166	119 128

Note 15 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 33 694 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 26 382 KDT au cours de l'exercice 2009 soit une augmentation de 7 312 KDT :

Désignation	2010	2009
Commissions sur comptes et moyens de paiement	18 201	13 123
Commissions sur opérations internationales	3 386	2 868
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	6 360	5 791
Récupérations et autres commissions	5 747	4 600
Total	33 694	26 382

Note 16 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 68 589 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 64 493 KDT au cours de 2009.

Désignation	2010	2009
Produits sur Bons de Trésor	63 704	58 717
Décote sur titres de transactions	(5 973)	(4 149)
Prime sur titres de transactions	-	337
Produits sur placements	25	24
Gains sur portefeuille-titres commercial	57 756	54 929
Profit/ Perte sur opérations de change	143	757
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	11 954	12 508
Profit/ Perte sur position de change à terme	(1 264)	(3 701)
Gains sur opérations financières	10 833	9 564
Total	68 589	64 493

Note 17: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 7 075 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 4 770 KDT au cours de l'exercice 2009 soit une augmentation de 2 305 KDT :

Désignation	2010	2009
Produits de valeurs mobilières	2 088	1 615
Produits sur participations en portage et fonds gérés	4 987	3 155
Total	7 075	4 770

Note 18 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 94 054 KDT au cours de l'exercice 2010 contre un montant de 84 647 KDT au cours de 2009.

Désignation	2010	2009
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	11 306	4 403
Intérêts /ressources spéciales et emprunt obligataire	7 297	6 995
Intérêts sur dépôts à terme	52 759	54 384
Intérêts sur comptes d'épargne	11 367	9 474
Intérêts sur dépôts à vue	11 325	9 391
Total	94 054	84 647

Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 18 193 KDT au cours de 2010 KDT contre un montant de 11 113 KDT au cours de 2009 se détaillant ainsi:

Désignation	2010	2009
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	32 354	37 167
Perte sur créances	1 827	6 427
Reprises provisions	(15 988)	(32 481)
Total	18 193	11 113

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 1 006 KDT au cours de 2010 KDT contre un montant de 1 769 KDT au cours de 2009 se détaillant ainsi:

Désignation	2010	2009
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	2 652	2 265
Perte sur titres	-	139
Plus value sur cession titres de participation	(1 477)	(62)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(169)	(573)
Total	1 006	1 769

3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2010 un solde de 106 609 KDT contre un solde de 707 547 KDT au 31 décembre 2009 se détaillant ainsi :

Désignation	2010	2009
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	109 493	50 637
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	499 365	933 406
Titres des sociétés cotées et des sicav	24 414	31 281
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(526 663)	(307 777)
Total	106 609	707 547

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 22 : Evénements postérieurs :

Les événements survenus au cours du mois de janvier 2011 ont causé des dégâts plus ou moins importants à un certain nombre des agences de la banque. Quelques agences ont été totalement incendiées alors que d'autres ont connu des dégâts au niveau de leur agencement et / ou équipements.

Selon les estimations de la banque, les travaux de réparation nécessiteront un coût de l'ordre de 5 876 KDT. Les dégâts subis seront couverts par le contrat d'assurance en vigueur.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 416 429 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 56 401 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 10 Juin 2011

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young Noureddine HAJJI

La Générale d'Audit & Conseil Chiheb GHANMI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V -1002 Tunis-

Le Groupe Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au **31 décembre 2010**. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes M. Noureddine HAJJI et M. Ahmed BELAIFA.

Bilan consolidé Arrêté au 31 décembre (Unité: en milliers de Dinars Tunisiens)

31 décembre					
Désignation	signation Notes 2010		2009		
AC 1	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	(1)	185 514	208 919	
AC 2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	174 143	154 443	
AC 3	Créances sur la clientèle	(3)	3 714 287	2 939 432	(*)
AC 4	Portefeuille titres commercial	(4)	160 199	125 079	
AC 5	Portefeuille d'investissement	(5)	328 140	376 571	(*)
	Titres mis en équivalence	(6)	80 293	68 126	(*)
AC 6	Valeurs immobilisées	(7)	101 510	101 649	(*)
AC 7	Autres actifs	(8)	66 595	75 797	(*)
TOTAL ACT	F		4 810 681	4 050 016	
PA 1	Banque Centrale, C.C.P		85 121	_	
	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et				
PA 2	financiers	(9)	223 452	250 398	
PA 3	Dépôts de la clientèle	(10)	3 475 193	2 966 073	(*)
PA 4	Emprunts et ressources spéciales	(11)	488 805	374 002	
PA 5	Autres passifs	(12)	120 282	107 683	(*)
TOTAL PAS	SIF		4 392 853	3 698 156	
		(40)		(227)	
INTEREIS	IINORITAIRES	(13)	5 280	(827)	
CP 1	Capital		100 000	100 000	
CP 2	Réserves	(14)	241 913	206 409	(*)
CP 3	Actions propres		-	-	
CP 4	Autres capitaux propres		-	-	
CP 5	Résultats reportés		1	1	
CP 6	Résultat de l'exercice	(14)	70 634	46 277	(*)
TOTAL CAP	ITAUX PROPRES		412 548	352 687	
TOTAL PAS	SIF, INTERÊTS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		4 810 681	4 050 016	

Etat des engagements Hors Bilan consolidé Arrêté au 31 décembre 2010

(Unités: en milliers de Dinars Tunisiens)

	Désignation		31-décembre		
	Designation	Notes	2010	2009	
	PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données		625 033	384 446	
HB 02-	Crédits documentaires		139 549	117 959	
HB 03-	Actifs donnés en garantie		-	-	
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	(15)	764 582	502 405	
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés		249 763	484 323	
HB 05-	Engagements sur titres		191	-	
	TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	(16)	249 954	484 323	
	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		-	-	
HB 07-	Garanties reçues	(17)	1 809 812	1 415 938	
	TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS		1 809 812	1 415 938	

Etat de résultat consolidé Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (Unité: en milliers de Dinars Tunisiens)

D (= 1 = 1)	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre				
Désignati	on	Notes	2010 2009		
	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		<u>323 165</u>	<u>271 567</u>	
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(18)	244 823	200 610	
PR2	Commissions perçues	(19)	45 352	37 651	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(20)	13 385	13 507	(*)
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(21)	19 605	19 799	(*)
	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(159 856)	<u>(131 077)</u>	
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(22)	(155 828)	(127 744)	
CH2	Commissions encourues		(4 028)	(3 333)	
	PRODUIT NET BANCAIRE		163 309	140 490	
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(23)	(42 113)	(49 254)	
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(24)	6 386	412	(*)
PR7	Autres produits d'exploitation		1 772	1 710	(*)
CH6	Frais de personnel	(25)	(41 024)	(38 151)	(*)
CH7	Charges générales d'exploitation	(25)	(12 001)	(11 972)	
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(25)	(5 033)	(4 587)	(*)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		71 296	38 648	
	Quote- part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		9 978	7 360	
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(26)	3 095	27	
CH11	Impôt sur les sociétés		(12 806)	(8 061)	
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		71 563	37 974	
	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	
	Part de résultat revenant aux minoritaires		(929)	8 303	
	RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		70 634	46 277	
	Effet des modifications comptables		(8 560)	(8 121)	(*)
	RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		62 074	38 156	
	RESULTAT DE BASE PAR ACTION	(27)	6,207	4,489	
	RESULTAT DILUE PAR ACTION	(27)	6,207	4,489	

Etat de flux de trésorerie consolidé Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes 31-	décembre 2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille		040.0-0
d'investissement)	303 2	
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(148 91	, , ,
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	(22 37	, , ,
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(809 01	, ,
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	503 9	
Titres de placements	(29 29	, , ,
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(40 09	, , ,
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(4 00	, , ,
Impôt sur le bénéfice	(10 66	(5 665)
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	(257 11	3) (284 740)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	18 0	79 10 912
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	62 9	73 (23 103)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(4 89	98) (7 985)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTEES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	76 1	54 (20 176)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	2 4	46 29 114
Émissions provenant des fonds gérés	8	79 1 000
Décaissement provenant de réduction de capital	(2 50	(8)
Émission d'emprunts	80 0	
Remboursement d'emprunts	(11 05	59) (9 234)
Augmentation / diminution ressources spéciales	47 0	27 14 019
Dividendes versés et autres distributions	(12 04	(9 671)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	104 7	43 85 220
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(76 21	6) (219 696)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	29 2	75 248 971
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>	(28) (46 94	11) 29 275

Notes aux états financiers (Unité: En milliers de Dinars Tunisiens)

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par:

- le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- la norme comptable générale n° 01;
- les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives aux OPCVM;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2010.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend:

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

4.1 L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2 La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Amen Bank	Financier	100 000	100%	Mère	IG	100%
Sicar Amen	Financier	2 500	88,19%	Filiale	IG	88,19%
Le recouvrement	Financier	300	99,88%	Filiale	IG	99,88%
Amen Project	Financier	9 000	52,95%	Filiale	IG	52,95%
Amen Capital	Financier	125	51,00%	Filiale	IG	51,00%
Sogerec	Financier	6 600	63,86%	Filiale	IG	52,47%
Amen Invest	Financier	2 000	36,90%	E ^{se} associée	ME	36,90%
Amen Première	Financier	253 705	0,03%	E ^{se} associée	ME	0,03%
Amen Soft	Informatique	8	29,95%	E ^{se} associée	ME	38,90%
Clinique El Amen Gafsa	Santé	4 675	24,00%	E ^{se} associée	ME	31,66%
Amen Santé	Santé	12 500	26,03%	E ^{se} associée	ME	22,77%
El Imrane	Immobilier	7 000	30,00%	E ^{se} associée	ME	30,00%
El Khir	Agricole	5 200	37,69%	E ^{se} associée	ME	34,07%
Hayett	Assurance	4 000	25,00%	E ^{se} associée	ME	25,00%
Kawaris	Agricole	3 300	29,66%	E ^{se} associée	ME	29,52%
Maghreb Leasing Algérie	Financier	62 792	40,74%	E ^{se} associée	ME	50,16%
Sicav Amen	Financier	117 795	0,04%	E ^{se} associée	ME	0,04%
Tuninvest Innovation SICAR	Financier	5 500	27,27%	E ^{se} associée	ME	35,83%
Tuninvest Internationale SICAR	Financier	1 000	30,00%	E ^{se} associée	ME	37,85%
Tunisie Leasing	Financier	35 000	32,81%	E ^{se} associée	ME	31,41%
Tunisys	Informatique	1 500	29,85%	E ^{se} associée	ME	29,85%

IG : Intégration globaleME : Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation a été marqué par la sortie de la société «Clinique El Amen la Marsa» et l'entrée des sociétés «Amen Capital», «Clinique El Amen Gafsa» et «Amen Santé».

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitants un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2: Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais :
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4: Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

5.1.3 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux- ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances

classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Portefeuille titres

5.2.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et de l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial:

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement:

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels le groupe dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité du groupe, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Titres mis en équivalence:

Les « titres mis en équivalence » représente la quote-part du Groupe AMEN BANK dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Ils sont présentés dans une rubrique distincte au niveau de l'actif.

5.2.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus- values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.2.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par le groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.3 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont déduits du résultat.

5.4 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont rajoutées au résultat.

5.5 Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A récupérable et amorties linéairement.

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, Amen Bank société mère du Groupe s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

L'impact de l'application de cette règle comptable propre à la banque par rapport aux principes comptables applicables en Tunisie ne peut pas être déterminé de façon fiable.

5.6 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

5.7 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.8 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de décembre 2010. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2010.

5.9 Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible. La banque n'applique pas la méthode d'impôt différé conformément à la NCT 35.

5.10 Reclassements opérés pour les besoins de comparabilité et modifications comptables ayant un impact sur les capitaux propres

Les chiffres à fin décembre 2009, ont été reclassés compte tenu des corrections de présentation effectuées par Amen Bank- Société mère du groupe- dans le cadre de l'amélioration de la procédure d'établissement des états financiers et en conformité aux normes comptables en vigueur.

Par ailleurs, des corrections, ayant un impact sur les capitaux propres au 31/12/2009, ont été aussi apportées par la banque.

Le tableau suivant reprend en détail tous les reclassements et retraitements effectués :

5.10.1 Reclassements et retraitements sur le résultat

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant Retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
PR3 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières		14 027	(520)	13 507
	Reclassement des pertes sur options de change de la rubrique CH3 à la rubrique PR3		(520)	
CH3 - Pertes sur portefeui	ille titre commercial	-520	520	-
	Reclassement des pertes sur options de change de la rubrique CH3 à la rubrique PR3		520	
PR4 - Revenus du portefe	uille d'investissement	18 411	1 388	19 799
	Reclassement des intérêts sur créances prises en charge par l'Etat de la rubrique PR4 vers la rubrique PR7		(49)	

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant Retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
	Reclassement des plus values de portage de la rubrique PR6/CH5 vers la rubrique PR4		284	
	Constatation des plus values courues sur titres en rétrocession		1 153	
PR6/CH5 - Dotations au corrections	ux provisions et résultat des	696	(284)	412
	Reclassement des plus values de portage de la rubrique PR6/CH5 vers la rubrique PR4		(284)	
PR7 - Autres produits of	d'exploitation	1 661	49	1 710
	Reclassement des intérêts sur créances prises en charge par l'Etat de la rubrique PR4 vers la rubrique PR7		49	
CH6 - Frais de personn		(36 604)	(1 547)	(38 151)
	Constatation de la charge pour congés à payer au titre de l'exercice 2009		(1 227)	
	Abonnement de la prime de bilan de l'exercice 2009		(3 424)	
	Correction de la prime de bilan de 2008 par le biais des capitaux propres d'ouverture		3 104	
CH8 - Dotations aux an	nortissements	(4 542)	(45)	(4 587)
	Correction des charges d'amortissements sur immobilisations incorporelles		(45)	

5.10.2 Reclassements et retraitements sur le bilan

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant Retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC3 – Créances sur la clie	entèle	2 943 237	(3 805)	2 939 432
	Reclassement de certains comptes entre les rubriques AC3, AC7, PA3 et PA5		(3 805)	
AC5 - Portefeuille d'investissement		377 158	(587)	376 571
	Reclassement des créances prises en charge par l'Etat de la rubrique AC5 vers la rubrique AC7		(2 667)	
	Constatation des plus values courues sur titres en rétrocession		2 080	
AC6 - Valeurs Immobilisé	es	102 347	(698)	101 649

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant Retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
	Correction des charges d'amortissements sur immobilisations incorporelles par le biais du résultat de 2009		(45)	
	Correction des charges d'amortissements sur immobilisations incorporelles par le biais des capitaux propres d'ouverture		(653)	
AC7 - Autres actifs		69 931	5 866	75 797
	Reclassement des créances prises en charge par l'Etat de la rubrique AC5 vers la rubrique AC7		2 667	
	Reclassement de certains comptes entre les rubriques AC3, AC7, PA3 et PA5		3 199	
PA3 - Dépôts et avoirs de	la clientèle	2 959 204	6 869	2 966 073
	Reclassement des dettes rattachées aux dépôts de la clientèle de la rubrique PA5 à la rubrique PA3		7 319	
	Reclassement de certains comptes entre les rubriques AC3, AC7, PA3 et PA5		(450)	
PA5 - Autres passifs		105 216	2 467	107 683
	Reclassement des dettes rattachées aux dépôts de la clientèle de la rubrique PA5 à la rubrique PA3		(7 319)	
	Constatation de la charge pour congés à payer au titre de l'exercice 2009		1 227	
	Abonnement de la prime de bilan de l'exercice 2009		3 424	
	Constatation de la provision pour congés à payer pour les exercices 2008 et antérieurs		5 290	
	Reclassement de certains comptes entre les rubriques AC3, AC7, PA3 et PA5		(155)	
CP2 – Réserves		214 530	(8 121)	206 409

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant Retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
	Constatation des plus values courues sur titres en rétrocession par le biais des capitaux propres d'ouverture		927	
	Constatation de la provision pour congés à payer pour les exercices 2008 et antérieurs		(5 291)	
	Correction de la prime de bilan de 2008 par le biais des capitaux propres d'ouverture		(3 104)	
	Correction des charges d'amortissements sur immobilisations incorporelles par le biais des capitaux propres		(653)	
CP6 - Résultat de l'exercion	e	46 716	(439)	46 277
	Constatation des plus values courues sur titres en rétrocession par le biais du résultat de 2009		1 153	
	Constatation de la charge pour congés à payer au titre de l'exercice 2009		(1 227)	
	Abonnement de la prime de bilan de l'exercice 2009		(3 424)	
	Correction de la prime de bilan de 2008 par le biais des capitaux propres d'ouverture		3 104	
	Correction des charges d'amortissements sur immobilisations incorporelles		(45)	

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

6.1.1 L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

6.1.2 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur:

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'Amen Bank ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère Amen Bank.

8. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars Tunisiens)

Notes sur l'actif

Note 1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT:

Cette rubrique accuse au 31.12.2010 un solde de 185 514 KDT contre un solde de 208 919 KDT au 31.12.2009 et se détaille comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	39 324	28 982	10 342	36%
BCT CCP et TGT	146 190	179 937	(33 747)	(19%)
Total	185 514	208 919	(23 405)	(11%)

Les provisions sur cette rubrique, entièrement constituées par la société mère Amen Bank, se détaillent comme suit:

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%
Provisions sur caisses	300	300	-	0%
Provisions BCT	575	931	(356)	(38%)
Provisions CCP	84	37	47	127%
Total	959	1 268	(309)	(24%)

Note 2: Créances sur les établissements bancaires et financiers:

Cette rubrique accuse au 31.12.2010 un solde de 174 143 KDT contre un solde de 154 443 KDT au 31.12.2009 et se détaille comme suit:

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	32 999	27 034	5 965	22%
Prêts aux établissements bancaires	13 039	23 419	(10 380)	(44%)
Créances rattachées/Prêts aux établissements bancaires	10	77	(67)	(87%)
Provisions sur les correspondants	(521)	-	(521)	-
Total créances sur les établissements bancaires	45 527	50 530	(5 003)	(10%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	7 730	6 155	1 575	26%
Prêts aux établissements financiers	119 692	96 739	22 953	24%
Créances rattachées/Prêts aux établissements financiers	1 194	1 019	175	17%
Total créances sur les établissements financiers	128 616	103 913	24 703	24%
Total	174 143	154 443	19 700	13%

Les provisions sur cette rubrique sont entièrement constituées par la société mère Amen Bank.

Note 3: Créances sur la clientèle:

Cette rubrique accuse au 31.12.2010 un solde de 3 714 287 KDT contre un solde de 2 939 432 KDT au 31.12.2009 et se détaille comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	552 757	491 211	61 546	13%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2 903 485	2 227 543	675 942	30% (*)
Crédits sur ressources spéciales	258 045	220 678	37 367	17%
Total	3 714 287	2 939 432	774 855	26%

^(*) Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Note 4: Portefeuille titres commercial:

Cette rubrique accuse au 31.12.2010 un solde de 160 199 KDT contre un solde de 125 079 KDT au 31.12.2009 et se détaille comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Titres à Revenu fixe	158 783	124 131	34 652	28%
Titres à Revenu variable	1 416	948	468	49%
Total	160 199	125 079	35 120	28%

Note 5: Portefeuille d'investissement:

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 328 140 KDT à la date du 31 décembre 2010 et se présente comme suit :

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%	
Titres d'investissement	212 288	265 249	(52 961)	(20%)	(*)
Titres de participation	23 874	16 842	7 032	42%	
Participations avec convention de rétrocession	88 088	92 352	(4 264)	(5%)	
Créances rattachées	3 890	2 128	1 762	8%	(*)
Total	328 140	376 571	(48 431)	(13%)	

^(*) Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Note 6: Titres mis en équivalence:

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 80 293 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009
TUNISIE LEASING	28 905	26 714
HAYETT	2 143	1 756
EL IMRANE	2 934	2 870
EL KHIR	407	519

Description	31/12/2010	31/12/2009
AMEN SOFT	9	7
AMEN SANTE	3 177	-
TUNISYS	644	478
AMEN INVEST	1 494	1 286
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 529	1 487
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 400	2 538
KAWARIS	1 206	1 180
AMEN PREMIERE	77	77
SICAV AMEN	48	46
CLINIQUE LA MARSA	-	366
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	998	-
MAGHREB LEASING ALGERIE	34 322	28 513
GOODWILL	-	289
Total	80 293	68 126

Note 7: Valeurs Immobilisées:

Les valeurs immobilisées présentent au 31.12.2010 un solde net de 101 510 KDT détaillé comme suit :

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%	
Immobilisations incorporelles	705	1 530	(825)	(54%)	
Immobilisations incorporelles	4 371	4 070	301	7%	(*)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 482)	(2 540)	(942)	37%	(*)
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	-	(184)	-	
Immobilisations corporelles	93 354	95 613	(2 259)	(2%)	
Immobilisations corporelles	140 481	139 899	582	0%	(*)
Amortissement des immobilisations corporelles	(47 127)	(44 286)	(2 841)	6%	(*)
Immobilisations encours	7 451	4 506	2 945	65%	•'
Immobilisations encours	8 321	4 506	3 815	85%	•'
Provision sur immobilisations encours	(870)	-	(870)	-	
Total	101 510	101 649	(139)	0%	

Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Note 8: Autres actifs:

Cette rubrique accuse au 31.12.2010 un solde de 66 595 KDT se détaillant comme suit:

21 349				
21040	28 028	(6 679)	(24%)	(*)
45 246	47 769	(2 523)	(5%)	(*)
66 595	75 797	(9 202)	(12%)	
			()	

Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Au niveau de la société mère Amen Bank, la rubrique AC7 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été achevés. La situation à fin 2010 se présente comme suit:

Libellé	31.12.2010	31.12.2009
Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route (devises, effets de transaction, chèques et opérations de paiement électronique)	32 165	5 889
Comptes de virements devises en instance d'imputation	40 309	5 915
Comptes opérations de compensation	750	31
Comptes miroirs afférents aux intérêts à échoir	123	139
Comptes effets à l'encaissement	(1 695)	(1 686)
Compte en attente et de régularisation provisionné à hauteur de 6 975 KDT	8 549	6 096
Les comptes de position et de contre valeur de position de change bilan pour les opérations de change au comptant	22	2 216
Le compte devise en instance d'affectation	(39 617)	32 604
Comptes dinars en instance d'affectation (1)	12 444	-
Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des effets souscrits en route accusant un solde débiteur (2)	788	6 679
Comptes de compensation de chèques (2)	(9)	(2 502)
Versements en route (3)	(520)	879
Chèques à compenser en route (3)	(598)	582
Virements en route (3)	(1 222)	(541)
Comptes enregistrant les frais payés aux huissiers notaires sur chèques impayés	1 466	1 497

- (1) Le solde de 2009 est nul. En effet, la réserve a été formulée au 30.06.2010. A noter que cette réserve n'est plus présentée au niveau de la rubrique PA5 et ce suite au reclassement des comptes de la rubrique autres passifs vers la rubrique autres actifs.
- (2) Comptes présentés initialement au niveau de la rubrique AC3, reclassés au niveau de la rubrique AC7 en 2010.
- (3) Comptes présentés initialement au niveau de la rubrique PA3, reclassés au niveau de la rubrique AC7 en 2010.

Les comptes ci-dessous listés, présentent des soldes non justifiés au 31/12/2010:

- Le compte "impayés facturettes" présente un solde net débiteur non justifié de 597 KTND.
- Les comptes "allocations familiales à récupérer" présentent un solde débiteur non justifié de 325 KTND
- Le compte "escompte chèques TPE et facturettes" présente un solde net débiteur non justifié de 648 KTND.

Par ailleurs, les provisions sur ces comptes se détaillent comme suit au 31.12.2010 et au 31.12.2009:

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	9 276	1 975	7 301	370%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	8 732	1 757	6 975	397%

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%
Provision sur autres comptes d'attente	544	218	326	150%
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 524	18 986	538	3%
Provision sur opérations avec le personnel	610	610	-	0%
Provision sur débiteurs divers	3 270	3 270	-	0%
Provisions sur autres comptes	15 643	15 105	538	4%
Total	28 800	20 961	7 839	37%

Notes sur le passif

Note 9: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers:

Ce poste présente au 31.12.2010 un solde de 223 452 KDT se détaillant ainsi :

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	222 093	243 003	(20 910)	(9%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 359	7 395	(6 036)	(82%)
Total	223 452	250 398	(26 946)	(11%)

Note 10: Dépôts et avoirs de la clientèle:

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 3 475 193 KDT contre 2 966 073 KDT au 31.12.2009 et se décompose ainsi :

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%
Dépôts à vue	899 434	812 859	86 575	11%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 575 759	2 153 214	422 545	20% (*)
Total	3 475 193	2 966 073	509 120	17%

Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit:

Description	31.12.2010	31.12.2009	Variation	%
Epargne	527 655	451 804	75 851	17%
Placements à terme	1 986 840	1 642 879	343 961	21%
Placements à terme en dinars	1 812 602	1 475 700	336 902	23%
Dettes rattachées sur placements à terme en dinars	27 181	22 471	4 710	21%
Placements à terme en devises	146 716	144 417	2 299	2%
Dettes rattachées sur placements à terme en devises	341	291	50	17%
Autres sommes dues à la clientèle	61 264	58 530	2 734	5%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 575 759	2 153 214	422 546	20%

Note 11: Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31.12.2010 un solde de 488 805 KDT au 31.12.2010 contre un solde de 374 002 KDT au 31.12.2010 et se détaillent ainsi :

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Emprunt matérialisé	210 154	142 348	67 806	48%
Ressources spéciales	278 651	231 654	46 997	20%
Total	488 805	374 002	114 803	31%

Note 12: Autres passifs:

Cette rubrique présente au 31.12.2010 un solde de 120 282 KDT contre un solde de 107 683 KDT et se détaillent ainsi:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%	
Provisions pour passif et charges	4 143	9 513	(5 370)	(56%)	(*)
Comptes d'attente et de régularisation	116 139	98 170	17 969	18%	(*)
Total	120 282	107 683	12 599	12%	

Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Au niveau des comptes individuels de la société mère Amen Bank, la rubrique PA5 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été achevés. Les soldes au 31.12.2010 se présentent comme suit:

- Versements à valoir sur prêts contentieux, accusant un solde créditeur net de 75 KDT·
- COMAR remboursement des frais médicaux, accusant un solde créditeur net de 108 KDT;
- Trésor Tunisien amendes perçues sur chèques impayés, accusant un solde créditeur net de 553 KDT:
- Le compte créditeur divers, présentant un solde créditeur de 2 215 KDT demeure non justifié à hauteur de 52 KDT;
- Le compte "fournisseurs à régler" présente un solde net créditeur non justifié de 508 KDT:
- Le compte 723 723 05 présente un solde net créditeur non justifié de 261 KTND.

Note 13: Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se répartit au 31.12.2010 et au 31.12.2009 comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	357	652
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	76	91
Intérêts minoritaires dans les réserves de LE RECOUVREMENT	2	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de LE RECOUVREMENT	-	-
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	3 467	3 209
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	701	(958)
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	61	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	(11)	-

Total	5 280	(827)
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	163	(7 436)
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	464	3 614

Note 14: Capitaux propres:

Le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à 100 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Désignation		Total 31/12/2009	Variation des réserves	Dividendes distribués en 2010	Résultat de l'exercice 2010	Total 31/12/2010
	CAPITAL RESERVES	100 000 202 714	(270)	- (11 900)	-	100 000 235 521
AMEN BANK	RESULTAT REPORTE	202 / 14	(379)	(11 900)	-	235 521
AMEN DAM	RESULTAT	45 086	-	_	59 171	59 171
	TOTAL	347 801	_	_	-	394 693
	RESERVES	878	1	_	_	1 041
LE	RESULTAT	162	_	_	124	124
RECOUVREMENT	TOTAL	1 040	-	_	_	1 165
	RESERVES	461	(678)	(679)	-	460
SICAR AMEN	RESULTAT	678	-	· -	569	569
	TOTAL	1 139	-	-	-	1 029
	RESERVES	598	(2 137)	-	-	(320)
AMEN PROJECT	RESULTAT	1 219	-	-	624	624
	TOTAL	1 817	-	-	-	305
	RESERVES	-	4 504	-	-	(3 704)
SOGEREC	RESULTAT	(8 208)	-	-	179	179
	TOTAL	(8 208)	-	-	-	(3 524)
	RESERVES	-	-	-	-	-
AMEN CAPITAL	RESULTAT	-	-	-	(12)	(12)
	TOTAL	-	-	-	-	(12)
	RESERVES	(2 222)	1 802	(726)	-	2 104
MLA	RESULTAT	2 524	-	-	4 006	4 006
	TOTAL	301	-	-	-	6 110
	RESERVES	5	7	-	-	11
AMEN SOFT	RESULTAT	-	-	-	(4)	(4)
	TOTAL	5	(0.00)	-	-	7
- 10	RESERVES	971	(369)	(297)	-	1 269
TIS	RESULTAT	667	-	-	831	831
	TOTAL	1 638	(440)	- (444)	-	2 100
AMENIAN/FOT	RESERVES	588	(110)	(111)	-	681
AMEN INVEST	RESULTAT TOTAL	203	-	-	318	318
	RESERVES	792 (56)	-	-	-	1 000
TUN INNOV	RESULTAT	43	-	-	43	(14) 43
SICAR	TOTAL	(13)	_	-	43	43 29
	RESERVES	(1 241)	(250)	-	_	(1 503)
EL KHIR	RESULTAT	(1241)	(230)	_	(40)	(40)
LL KIIIK	TOTAL	(1 253)	_	_	(+0)	(1 543)
	RESERVES	(1 200)	(157)	-	-	(157)
CLINIQUE	RESULTAT	_	(107)	-	33	33
GAFSA	TOTAL	-	-	_	-	(124)
	· · · ·					(/)

Désignation		Total 31/12/2009	Variation des réserves	Dividendes distribués en 2010	Résultat de l'exercice 2010	Total 31/12/2010
TUNIOLE	RESERVES	3 412	(2 242)	(1 764)	-	4 432
TUNISIE LEASING	RESULTAT	3 262	-	-	4 007	4 007
LLAGINO	TOTAL	6 674	-	-	-	8 439
	RESERVES	680	(105)	(105)	-	665
EL IMRANE	RESULTAT	90	-	-	445	445
	TOTAL	770	-	-	-	1 110
	RESERVES	(135)	(15)	-	-	15
TUNISYS	RESULTAT	165	-	-	64	64
	TOTAL	30	-	-	-	78
	RESERVES	59	89	(246)	-	269
EL KAWARIS	RESULTAT	121	-	-	(41)	(41)
	TOTAL	180	-	-	-	228
	RESERVES	1 003	-	-	-	1 243
HAYETT	RESULTAT	241	-	-	387	387
	TOTAL	1 243	-	-	-	1 630
	RESERVES	-	-	-	-	-
AMEN SANTE	RESULTAT	-	-	-	(77)	(77)
	TOTAL	-	-	-	-	(77)
	RESERVES	(100)	-	-	-	(100)
SICAV AMEN	RESULTAT	-	-	-	2	2
	TOTAL	(100)		-	-	(98)
	RESERVES	-	(3)	(3)	-	-
AMEN PREMIERE	RESULTAT	3	-	-	3	3
	TOTAL	3	-	-	-	3
OLINIOLIE	RESERVES	(1 204)	1 171	-	-	-
CLINIQUE MARSA	RESULTAT	33	-	-	-	-
WANDA	TOTAL	(1 171)	-	-	-	-
	CAPITAL	100 000	-	-	-	100 000
Conitous process	RESERVES	206 409	(10 772)	(3 930)	-	241 913
Capitaux propres consolidés	RESULTAT REPORTE	1	-	-	-	1
30110011403	RESULTAT	46 277	-	-	70 634	70 634
	TOTAL	352 687	(10 772)	(3 930)	70 634	412 548

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15: Passifs éventuels:

Les passifs éventuels accusent au 31.12.2010 un solde de 764 582 KDT contre un solde de 502 405 KDT au 31.12.2009 et se détaillent comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Cautions, avals et autres garanties données AMEN BANK	625 033	384 446	240 587	63%
Crédits documentaires	139 549	117 959	21 590	18%
Total	764 582	502 405	262 177	52%

Note 16: Engagements donnés :

Les passifs éventuels accusent au 31.12.2010 un solde de 249 954 KDT contre un solde de 484 323 KDT au 31.12.2009 et se détaillent comme suit:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Engagements de financement donnés	249 763	484 323	(234 560)	(48%)
Engagements sur titres	191	-	191	-
Total	249 954	484 323	(234 369)	(48%)

Note 17: Engagements reçus:

Description	31/12/2010	31/12/2009	Variation	%
Engagements de financement reçus	-	-	-	-
Garanties reçues	1 809 812	1 415 938	393 874	28%
Total	1 809 812	1 415 938	393 874	28%

Notes sur l'état de résultat

Note 18: Intérêts et revenus assimilés:

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 244 823 KDT en 2010 contre 200 610 KDT en 2009 et se détaillent ainsi:

Description	2010	2009	Variation	%	
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	7 615	7 073	542	8%	(*)
Opérations avec la clientèle	227 028	184 909	42 119	23%	(*)
Autres intérêts et revenus assimilés	10 180	8 628	1 552	18%	
Total	244 823	200 610	44 213	22%	

^(*) Amen Bank, société mère du groupe, a procédé au reclassement des intérêts sur les opérations avec les établissements financiers de la sous rubrique « Opérations avec la clientèle » à la sous rubrique « Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT ». L'effet du reclassement sur l'exercice 2009 est de 4 685 KDT.

Note 19: Commissions reçues:

Les commissions reçues totalisent 45 352 KDT en 2010 contre 37 651 KDT en 2009 et se détaillant ainsi :

Description	2010	2009	Variation	%
Chèques, effets, virements, tenue de compte et autres	19 549	18 013	1 536	9%
moyens de paiement Opérations sur placements	3 916	3 524	392	11%
titres	3 910	3 324	392	1170
Opérations de change	1 212	1 059	153	14%
Opérations de commerce extérieures	3 542	2 889	653	23%
Gestion, étude et engagement	10 552	6 999	3 553	51%
Opérations monétiques	4 767	4 090	677	17%
Banques directes	820	635	185	29%
Autres commissions	994	442	552	125%
Total	45 352	37 651	7 701	20%

Note 20: Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 13 385 KDT au 31.12.2010 et sont détaillés comme suit:

Description	2010	2009	Variation	%		
Gain net sur titres de transaction	-	190	(190)	-		
Gain net sur titres de placement	3 101	4 501	(1 400)	(31%)		
Gain net sur opérations de change	10 284	8 816	1 468	17% (*)		
Total	13 385	13 507	(122)	(1%)		

Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Note 21: Revenus du portefeuille d'investissement:

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 19 605 KDT au 31.12.2010 et sont détaillés comme suit :

Description	2010	2009	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	15 990	17 609	(1 619)	(9%) (*)
Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	1 138	786	352	45%
Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec conventions de rétrocession	2 477	1 404	1 073	76% (*)
Total	19 605	19 799	(194)	(1%)

(*) Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Notes 22: Intérêts encourus et charges assimilées:

Les intérêts et charges assimilées totalisent 155 828 KDT en 2010 et se détaillent comme suit :

Description	2010	2009	Variation	%
Opérations avec établissements bancaires et financiers et BCT	5 905	5 821	84	1%
Opérations avec la clientèle	121 884	104 020	17 864	17%
Emprunt et ressources spéciales	18 921	14 853	4 068	27%
Commissions à caractère d'intérêts	9 118	3 050	6 068	199%
Total	155 828	127 744	28 084	22%

Notes 23: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif :

Ce poste totalise en 2010 un montant de 42 113 KDT contre 49 254 KDT en 2009 et se décompose comme suit:

Description	2010	2009
AMEN BANK	42 312	33 639
Intégration dotation aux provisions Amen Lease chez SOGEREC	-	15 615
Intégration reprise de provision Amen Lease chez SOGEREC	(15 615)	-

Intégration perte Amen Lease chez SOGEREC	15 416	-
Total	42 113	49 254

Notes 24: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Ce poste totalise en 2010 une reprise nette de 6 386 KDT contre 412 KDT en 2009 et se décompose comme suit:

Description	2010	2009	
AMEN BANK	1 327	3 432	(*)
Annulation de reprise de provisions sur titres mis en équivalence	-	65	
Annulation de dotation de provisions sur titres mis en équivalence	(12)	-	
Annulation de la dotation aux provisions sur titres intégrés globalement	(3 580)	(6 274)	
Intégration des dotations aux provisions des filiales	-	2 365	
Intégration des reprises de provisions des filiales	(3 963)	-	
Intégration des résultats de cession des filiales	(158)	-	
Total	(6 386)	(412)	

^(*) Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Note 25: Charges opératoires d'exploitation

Les frais du personnel totalisent en 2010 un montant de 58 058 KDT contre 54 710 KDT en 2009 et se détaillent comme suit:

Description	2010	2009	Variation	%	
Frais de personnel	41 024	38 151	2 873	8%	
Rémunération du personnel	28 118	27 842	276	1%	(*)
Charges sociales	8 092	6 841	1 251	18%	
Impôts sur salaires	355	323	32	10%	
Autres charges liées au personnel	4 459	3 145	1 314	42%	
Charges générales d'exploitation	12 001	11 972	29	0%	
Dotation aux amortissements	5 033	4 587	446	10%	(*)
Total	58 058	54 710	3 348	6%	
(*) Value of a complete we filter day a constable a con 40					

^(*) Voir note sur les méthodes comptables n° 10

Note 26: Solde en gain /perte provenant des éléments ordinaires:

Description	2010	2009	Variation	%
Résultat de cession des immobilisations	(156)	(126)	(30)	24%
Impôts et taxes	(1 060)	(87)	(973)	1118%
Autres résultats exceptionnels	4 311	240	4 071	1696%
Total	3 095	27	3 068	11363%

Note 27: Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 6,207 dinars contre 4,489 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009:

Description	2010	2009
Résultat net en KDT	62 074	38 156
Nombre moyen d'actions	10 000 000	8 500 000
Résultat de base par action (en DT)	6,207	4,489

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Notes 28: Etat des flux de trésorerie:

L'exercice 2010 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 76 216 KDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 29 275 KDT au début de la période à -46 941 KDT au 31 décembre 2010.

Ces flux sont expliqués par:

- Les flux affectés aux activités d'exploitation pour un montant de 257 113 KDT;
- Les flux provenant des activités d'investissement pour un montant de 76 154 KDT;
- Les flux provenant des activités de financement pour un montant de 104 743 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires et financiers, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Autres notes

Notes 29: Passifs éventuels:

La banque fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008 et 2009. A cette date, aucune notification n'a été communiquée à la banque.

Note 30: Evènements postérieurs à la date de clôture

- Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05/05/2011. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.
- Suite aux évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, la société mère du Groupe Amen Bank a subi des dégâts matériels au niveau de certaines agences. Le coût de remplacement de ces immobilisations a été estimé par la banque à 874 KDT couvert en partie par l'assurance.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2010

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 412 548 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 70 634 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers consolidés (notes explicatives 1, 2, 7 et 12), certains comptes d'actifs et de passifs au niveau de la société mère Amen Bank, notamment des comptes d'attente, des comptes de liaison et de régularisation, les comptes BCT et correspondants et des comptes en devises, faisant apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs et des écarts non justifiés, ont donné lieu à la constitution par la banque

de provisions à hauteur de 29 980 KDT, dont 8 051 KDT constituées au titre de l'exercice 2010. Nos procédures d'audit ne nous ont pas permis de conclure, au stade actuel d'avancement des travaux d'apurement, que les provisions ainsi constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces comptes.

- Ainsi qu'il est mentionné dans les notes aux états financiers consolidés (Principes et méthodes comptables pertinents appliqués, note 5.5), les biens immobiliers acquis par la société mère Amen Bank dans le cadre du recouvrement sont classés en « immeubles hors exploitation », détenus en vue de leur revente. Ils ne font pas l'objet d'amortissement et sont évalués, par référence aux dispositions de la norme comptable internationale IFRS 5, au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur après déduction des coûts estimés de vente. Certains actifs, inscrits sous cette rubrique depuis plus de 2 ans pour un montant total de 12 millions de dinars, n'ont pas fait l'objet d'une évaluation récente de leur juste valeur pour les besoins du test de dépréciation. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour justifier l'absence de risque de dépréciation sur ces actifs et nous ne pouvons pas, de ce fait, déterminer si un ajustement de ce montant est nécessaire.
- Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers consolidés (Principes et méthodes comptables pertinents appliqués, note 5.9), la charge d'impôt est calculée en application de la méthode d'impôt exigible. Selon nous, seule la méthode d'impôt différée est appropriée dans le contexte d'établissement d'états financiers consolidés. Nous ne sommes pas en mesure, compte tenu des informations disponibles, de déterminer les ajustements qu'il convient d'apporter aux capitaux propres consolidés et au résultat consolidé au 31 décembre 2010

4. Opinion avec réserves

A notre avis et sous réserve de l'incidence des questions évoquées au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note explicative 29 qui décrit le fait que la société mère du Groupe Amen Bank fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008 et 2009. A cette date, aucune notification n'a été communiquée à la banque. De ce fait, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 08 Juin 2011

AMC Ernst & Young Noureddine HAJJI

MTBF membre de PricewaterhouseCoopers Ahmed BELAIFA 2011 AS 642

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AVIS DES SOCIETES

POULINA GROUPE HOLDING -PGH -Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Ms. Salah MEZIOU et Mohamed FESSI.

POULINA GROUP HOLDING (PGH) BILAN CONSOLIDE Au 31/12/2010 (Exprimé en TND)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	<u>Notes</u>	<u>31/12/2010</u>	31/12/2009
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	1	12 889 111	11 801 613
Amortissements des immobilisations incorporelles		-6 281 793	-5 014 492
Immobilisations incorporelles nettes		6 607 318	6 787 121
Immobilisations corporelles	2	1 052 244 576	932 061 477
Amortissements des immobilisations corporelles		-433 716 005	-379 964 825
Immobilisations corporelles nettes		618 528 571	552 096 652
Immobilisations financières		65 009 522	57 188 082
Provisions pour dépréciation		-1 958 347	-3 538 993
Immobilisations financières nettes	3	63 051 175	53 649 089
Total des actifs immobilisés		688 187 064	612 532 862
Autres actifs non courants	4	13 654 989	17 395 116
Total des autres actifs non courants	_	13 654 989	17 395 116
Total des actifs non courants	_	701 842 053	629 927 978
ACTIFS COURANTS			
Stocks		386 502 513	255 608 644
Provisions sur stocks		-2 980 450	-3 001 580
stocks nets	5	383 522 063	252 607 064
Clients et comptes rattachés		174 030 106	202 842 442
Provisions sur comptes clients		-21 116 416	-21 719 161
clients nets	6	152 913 690	181 123 281
Autres actifs courants	7	158 184 107	100 828 024
Placements et autres actifs financiers	8	36 009 890	21 385 555
Liquidités et équivalent de liquidités	9	27 902 003	60 753 653
Total des actifs courants	<u> </u>	758 531 753	616 697 577
TOTAL DES ACTIFS		1 460 373 806	1 246 625 555

POULINA GROUP HOLDING (PGH)

BILAN CONSOLIDE

Au 31/12/2010

(Exprimé en TND)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	<u>Notes</u>	<u>31/12/2010</u>	31/12/2009
Capital social		166 670 000	166 670 000
Réserves consolidés		195 741 994	187 272 465
Résultats consolidés		75 660 644	73 868 535
Total des capitaux propres	10	438 072 638	427 811 000
Part des minoritaires dans les réserves		48 120 330	36 304 859
Part des minoritaires dans le résultat		3 168 942	2 462 848
Total intérêt des minoritaires	 11	51 289 272	38 767 707
Total		489 361 910	466 578 707
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	12	362 057 568	359 930 729
Autres passifs financiers		63 482 183	4 173 067
Provisions		3 600 994	3 582 979
Total des passifs non courants		429 140 745	367 686 775
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs & comptes rattachés	13	221 841 345	199 532 088
Autres passifs courants	14	78 512 009	60 501 436
Concours bancaires & autres passifs financiers	15	241 517 797	152 253 905
Total des passifs courants		541 871 151	412 360 073
Total des passifs		971 011 896	780 046 848
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 460 373 806	1 246 625 555

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31/12/2010

(Exprimé en TND)

PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>Notes</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Revenus	16	1 133 941 767	943 583 146
Autres produits d'exploitation	17	3 559 580	3 183 007
Production Immobilisé		159 842	180 481
	_		
	_		

Total des produits d'exploitation		1 137 661 189	946 946 634
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements		-739 426 519	-610 685 634
Charges de personnel		-66 091 583	-56 878 522
Dotation aux amortissements et aux provisions		-66 121 023	-54 491 907
Autres charges d'exploitation	18	-141 530 125	-118 208 886
Total des charges d'exploitation		-1 013 169 250	-840 264 949
Résultat d'exploitation		124 491 939	106 681 685
Charges financières nettes	19	-38 356 019	-26 412 651
Produits des placements		1 008 067	2 786 573
Autres gains ordinaires		2 859 151	4 436 185
Autres pertes ordinaires		-3 274 099	-3 331 371
Dotation aux Amortissements écart d'acquisition positif		-448 138	-448 138
Ecart d'acquisition négatif		0	0
Quote part des titres mis en équivalence		-275 417	-1 165 207
Résultat des activités ordinaires avant impôt		86 005 486	82 547 076
Impôts sur les bénéfices		-7 175 900	-6 215 693
Résultat des activités ordinaires après impôt		78 829 586	76 331 383
Part des minoritaires dans le résultat		3 168 942	2 462 848
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		75 660 644	73 868 535

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers

POULINA GROUP HOLDING (P G H) ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE Au 31/12/2010 (Exprimé en TND)

FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Résultat consolidé de l'exercice	75 674 991	73 868 535
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	66 569 161	54 491 907
Variation du BFR	-121 140 168	54 255 224
Plus ou moins-values de cession	584 875	-2 702 917
Transfert de charges	-62 151	-636 088
• Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat	3 168 942	2 462 848
Quote-part des subventions d'investissement	1 396 504	1 279 216
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	275 417	1 133 116
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	26 467 571	184 151 841

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-134 655 825	-193 264 437
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-17 122 214	-14 555 619
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-151 778 039	-207 820 056
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- Encaissement suite à la libération du capital	5 385 832	-
 Dividendes et autres distributions Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de 	-46 908 553	-41 937 467
financement	134 098 297	94 827 326
- Subventions reçues	1 597 221	1 100 225
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	94 172 797	53 990 084
VARIATION DE TRESORERIE	-31 137 671	30 321 869
- Trésorerie au début de l'exercice	33 257 467	2 935 598
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 119 796	33 257 467

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES Exercice clos au 31 Décembre 2010

PRESENTATION DU GROUPE:

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2009 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de PGH est réalisée par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de privés tunisiens en 1967, a démarré avec une première entité d'élevage avicole

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'industrie métallurgique et du bois
- La céramique
- Le carton
- L'immobilier.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION :

I. 1- Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessus. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel;
- > de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);

- ➤ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- > hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- > hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- > convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité.
- convention de prudence,
- > convention du coût historique, et
- > convention de l'unité monétaire.

I. 2- Principes de consolidation :

I. 2. 1. Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- > Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

I. 2. 2. Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- > cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2010, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **94** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **4** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010, figure à la note N° III.1.

I. 2. 3. Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes :

1.2.3.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

I.2.3.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a) Les marges et les plus ou moins values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I. 2. 4. Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NCT38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH

Toutefois, un écart d'acquisition (positif ou négatif) a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas sous contrôle du groupe. Il s'agit de :

- SOKAPO
- PROMETAL +
- S.C.I.
- F.M.A.
- MAGREB INDUSTRIE
- . TMT
- CGB

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

I- 3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :

I. 3. 1. Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Fonds de commerce : 5% ; logiciel : 33%).

I. 3. 2. Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux d'amortis (%).
Constructions	5
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	20
Installations générales, Agencements et Aménagements	10
Matériel informatique	15
Mobilier et matériel de bureau	10
Matériel d'emballage	10
Petit matériel d'exploitation	33,33

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

I. 3. 3. Immobilisations financières :

Il est à noter que l'une des sociétés du groupe (la société GIPA) a anticipé l'application de la norme NC 41 qui prévoit la comptabilisation à l'actif du bilan des immobilisations financées par des contrats de leasing en contrepartie de l'enregistrement d'une dette financière envers les sociétés de leasing (approche économique).

I. 3. 4. Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participation détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § I-2-2.

I. 3. 5. Stocks:

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût d'acquisition ou de fabrication moyen pondéré. Les marges sur stocks provenant des sociétés du groupe sont éliminées.

I. 3. 6. Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

I. 3. 7. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du POULINA GROUP HOLDING sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Cependant, il n'a pas été tenu compte de l'impôt différé sur :

- Les provisions sur stocks et sur participations hors groupe, comptabilisées au niveau des comptes individuels et réintégrés au niveau du résultat fiscal ;
- Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés du groupe.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

I. 3. 8. Revenus:

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

I. 3. 9. Etat de Flux de Trésorerie :

L'état de flux de trésorerie consolidé est préparé à partir de la sommation des états de flux de trésorerie individuels ajustés par les retraitements de consolidation ayant une incidence sur les flux de trésorerie.

1.4 : Evénements survenus après la clôture de l'exercice :

Les récents événements, qui ont marqué la Tunisie et la Lybie au début de l'année 2011, ont eu des répercussions négatives sur l'activité des filiales. Ainsi le revenu du groupe a baissé de 6%.

I. NOTES EXPLICATIVES :

II. 1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

		% de contrôle % d'intérêts		Qualification de la	Méthode de			
	SOCIETES	Pays	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	participation	consolidation
	POULINA GROUP HOLDING							
1	(Société mére)	Tunisie	100%	100%	100%	100%	SOCIETE MERE	Intégration global
2	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
3	EZZEHIA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
4	P.A.F.	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
5	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
6	LES GRANDS ATELIERS DU NORD	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
7	POULINA TRADING	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
8	ENNAJAH	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
9	SELMA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
10	CARTHAGO	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
11	POULINA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
12	ASTER TRAINING	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
13	STE AGRICOLE SAOUEF	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
14	STE AGR DICK	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
15	OASIS	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
16		Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
17	ZAHRET MORNAG s,a	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
18	ASTER INFORMATIQUE	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
19	MED OIL COMPANY	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
20	AGRO BUSINESS	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
21	MEWOODS	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
22	INTERNATIONAL TRADING COMPANY	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
					100%		CONTROLE	
23	TMT La Générale des	Tunisie	100%	100%	100%	100%		Intégration global
24	Produits Laitiers	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
25	G.I.P.A SA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
26	POOLSIDER	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
27	STE F.M.A	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
28	STEO	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
29	YASMINE	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
30	AVIPACK	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
31		Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
32	BRIQUETERIE BIR M'CHERGA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
33	SABA	Tunisie	100%	100%	99%	99%	CONTRÔLE	Intégration global

			<u> </u>					
34	ESSANAOUBAR	Tunisie	100%	100%	99%	99%	CONTRÔLE	Intégration global
35	CARTHAGO BRIQUES	Tunisie	100%	100%	99%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
36		Tunisie	100%	100%	98%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
37	BORAQ	Tunisie	100%	100%	98%	98%	CONTRÔLE	Intégration global
	UNIPACK							
38		Tunisie	100%	100%	98%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
			% de c	ontrôle	% d'in	térêts	Qualification	Méthode de
		Pays	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	de la participation	consolidation
39		Tunisie	100%	100%	98%	97%	CONTRÔLE	Intégration global
40	CARTHAGO BETON CELLULAIRE	Tunisie	100%	100%	97%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
41	T PAP	Tunisie	100%	100%	97%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
42	PROINJECT	Tunisie	100%	100%	96%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
43	SUD PACK	Tunisie	100%	100%	84%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
44	TRANSPOOL	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
45		Tunisie	100%	100%	99%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
46	COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT	Tunisie	100%	100%	97%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
47	ALMES SA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
48	I.B.P	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
49	CEDRIA	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
50	SOCIETE MARITIME AMIRA STE DE NUTRITION	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
51	ANIMALE	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
52	MAGHREB INDUSTRIE	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
53	LE PASSAGE	Tunisie	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
54	ROMULUS VOYAGES	Tunisie	99%	99%	99%	99%	CONTRÔLE	Intégration global
55	EL MAZRAA	Tunisie	99%	99%	99%	99%	CONTRÔLE	Intégration global
56	STE ETTAAMIR	Tunisie	95%	95%	95%	95%	CONTRÔLE	Intégration global
57	ETTAAMIR NEGOCE	Tunisie	95%	95%	91%	91%	CONTRÔLE	Intégration global
58	SOKAPO	Tunisie	93%	93%	94%	93%	CONTRÔLE	Intégration global
	Société de Construction						_	
59		Tunisie	87%	87%	87%	87%	CONTRÔLE	Intégration global
60	AGRI-SERVICES STE Tunisienne	Tunisie	83%	83%	83%	83%	CONTRÔLE	Intégration global
61	Alimentaire du Sahel	Tunisie	80%	80%	80%	80%	CONTRÔLE	Intégration global
62	TDS SICAR	Tunisie	80%	80%	80%	80%	CONTRÔLE	Intégration global
63	JOYPE TUNISIE	Tunisie	70%	70%	70%	70%	CONTRÔLE	Intégration global
64		Tunisie	60%	60%	60%	60%	CONTRÔLE	Intégration global
65	Poulina de Produits Métalliques "PPM"	Tunisie	60%	60%	60%	60%	CONTRÔLE	Intégration global
66	POULINA BATIMENT	Tunisie	60%	60%	60%	60%	CONTRÔLE	Intégration global
67	ORCADE CORPORATION	Tunisie	58%	58%	57%	57%	CONTRÔLE	Intégration global
68		Tunisie	50%	50%	50%	50%	CONTRÔLE	Intégration global
69	ELIOS LOCALISATION	Tunisie	40%	40%	40%	40%	CONTRÔLE	Intégration global
70	SALAMBO CERAMIC	Tunisie	100%		100%		CONTRÔLE	Intégration global
71	MEDFACTOR	Tunisie	100%		100%		CONTRÔLE	Intégration global

_			-					
	PARTNER	ĺ	Ī	Ī				1
72	INVESTMENT	Tunisie	90%		100%		CONTRÔLE	Intégration global
73	CONCORDE TRADE COMPANY	Tunisie	100%		97%		CONTRÔLE	Intégration global
74	TEC MMP	Tunisie	49%	49%	48%	49%	entreprise associée	Mise équivalence
75	Med Invest Company	Tunisie	49%	49%	49%	49%	entreprise associée	Mise équivalence
76	METAL GAN	Tunisie	49%	49%	49%	49%	entreprise associée	Mise équivalence
77	ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	Maroc	98%	98%	98%	98%	CONTRÔLE	Intégration global
			% de c	ontrôle	% d'in	térêts	Ovelification	
			31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
78	GIPAM	Maroc	96%	96%	88%	79%	CONTRÔLE	Intégration global
79	CARVEN	Maroc	69%	69%	68%	68%	CONTRÔLE	Intégration global
80	DEALER	Maroc	48%	48%	33%	33%	entreprise associée	Mise équivalence
81	Africaine de Transformation de Métaux	Libye	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
82	Technique d'Emballage en Carton Lybie	Libye	92%	92%	91%	92%	CONTRÔLE	Intégration global
83	Selja Lisinaat Elmothalajat	Libye	70%	70%	69%	69%	CONTRÔLE	Intégration global
	ETTATOUIR	Libye	60%	60%	36%	33%	CONTRÔLE	Intégration global
	Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	Libye	55%	55%	59%	55%	CONTRÔLE	Intégration global
86	Achghal Ezzaouia- Poulina-Bouzguenda Lilinchaet	Libye	55%	55%	33%	54%	CONTRÔLE	Intégration global
87	Sahel Lebda Lissinaat Mawed El Binaa	Libye	52%	52%	72%	52%	CONTRÔLE	Intégration global
88	Charika Afriquia Lissinaat Elajor	Libye	52%	52%	70%	52%	CONTRÔLE	Intégration global
89	LEBDA PLASTIQUE	Libye	52%	52%	52%	52%	CONTRÔLE	Intégration global
	Tarapols Li Intaj Alaf Hayawania	Libye	41%	41%	41%	41%	CONTRÔLE	Intégration global
91	•	France	100%	100%	100%	100%	CONTRÔLE	Intégration global
	MECAWAYS	France	97%	97%	97%	97%	CONTRÔLE	Intégration global
93		Chine	93%	93%	98%	91%	CONTRÔLE	Intégration global
94	HERMES INT	Chine		0070	100%	0.70	CONTRÔLE	Intégration global
	Ideal Industrie de l'Est		100%	40627		0701		-
	Algérie Agro-Industrielle	Algérie	100%	100%	99%	97%	CONTRÔLE	Intégration global
96	ESMIRALDA	Algérie	96%	96%	100%	96%	CONTRÔLE	Intégration global
97		Algérie	60%	60%	59%	59%	CONTRÔLE	Intégration global
98	STE GENERALE NOUHOUD	Algérie	100%	100%	100%	98%	CONTRÔLE	Intégration global

II. 2. ACTIFS :

$\underline{\textbf{Note 1}}: \textbf{Immobilisations incorporelles:}$

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2010 à 6 607 318 DT contre 6 787 121 DT au 31 décembre 2009 :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Investissement de recherche & de développement	67 063	64 063
Concessions de marques, brevets, licences	602 692	593 548
Logiciels	5 098 291	4 288 056
Fonds commercial	2 958 582	2 956 582

	1	
Droit au bail	81 000	81 000
Autres immobilisations incorporelles	827 169	115 912
Goodwill net d'amortissement (*)	3 254 314	3 702 452
Total	12 889 111	11 801 613
Amortissements (hors Goodwill)	-6 281 793	-5 014 492
Total net	6 607 318	6 787 121

(*) Goodwill :

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2010 un solde de 3 254 314 DT net d'amortissement.

Note 2: Immobilisations corporelles:

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2010 à 618 528 571 DT contre 552 096 652 DT au 31 décembre 2009 :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Terrains	48 523 659	46 528 916
Constructions	192 077 029	153 463 199
Plantation	3 211 965	2 812 908
Cheptel	2 930	60 841
Installations. Technique. Matériel et outillage industriel	392 875 905	334 932 915
Matériels de Transport	45 329 800	41 712 020
Installation générale, agencement et aménagement	88 077 061	77 630 777
Equipement de bureau	15 865 943	14 316 427
Matériels d'emballages	15 514 113	13 364 443
Petit matériel d'exploitation	8 280 838	5 849 351
Autres immobilisations corporelles	115 324 832	79 969 181
Immobilisations à statut juridique particulier	11 755 493	11 755 493
Immobilisations en cours	115 405 008	149 665 005
Total	1 052 244 576	932 061 477
Amortissements	-433 716 005	-379 964 825
Total net	618 528 571	552 096 652

$\underline{\text{Note 3}}: Immobilisations \ financières:$

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2010 à 63 051 175 DT contre 53 430 089 DT au 31 décembre 2009.

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Titres de participation	14 717 975	6 919 563
Titres mis en équivalence	44 131 811	39 860 387
Prêts	1 811 515	1 633 725
Dépôts et cautionnements	3 283 971	3 463 768
Autres immobilisations financières (*)	1 064 250	5 310 644
Total brut	65 009 522	57 188 082
Provisions	-1 958 347	-3 538 993
Total net	63 051 175	53 430 089

(*) Il s'agit essentiellement de placement de billets de trésorerie à plus d'un an.

3-1 Titres de participation :

Le solde brute du compte titres de participation au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

Titres	2010	2009
ACM	500 000	500 000
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000
AGROMED (*)	634 021	0
AM ATLAS	59 220	59 220
AMEN SICAR	167 882	335 866
BANQUE POPULAIRE	183	188
BANQUE ZITOUNA	4 000 000	0
BTS	47 500	45 500
CLICHE ROYAL	252 000	0
CM LASER	75 000	75 000
COMPROAGRI	10 000	10 000
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500
стс	150 000	0
daouajine bouznika	182 250	182 250
EL CHAHD	26 400	26 400
ELLISA SICAR	2 976 726	0
F3T	137 140	160 000
FIT	20 000	20 000
ıcc	2 884 250	2 096 696
LA MARINA	200 000	200 000
MAILLE MODE	26 250	26 250
MED FOOD	1 463 000	1 463 000
NEGOCIM	26 000	26 000
NORD PARK	10 000	0
NUTRISTAR INT	43 886	43 886
O'claire	7 500	7 500
OXYMETAL France	324 267	1 247 308
SICAB	50 000	50 000
SODISCO	50 000	0
TUNICODE	12 000	12 000
UNIFACTOR	300 000	200 000
TOTAL TITRES DETENUS SUR SOCIETE HORS GROUPE	14 717 975	6 919 563

^(*) Dans le cadre de règlement amiable de la société AGROMED, Le groupe Poulina s'est engagé à acquérir l'ensemble des actions de la société AGROMED pour un montant de 1 200 000 DT et La prise en charge des dettes sociales (sans intérêts) dans la limite de 21 Millions de dinars, le reliquat de la dette fera l'objet de l'abandon de la part de créanciers.

La société AGROMED n'est pas consolidée et ce compte tenu de fait que la totalité de la transaction n'est réalisée et de la non disponibilité des états financiers fiables tenant compte notamment de l'abandon partiel des dettes par les banques.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31.12.2010, les titres mis en équivalence totalisent la somme 44 131 811 DT et se détaillent comme suit :

Dans ce cadre la société PGH a acquis, à la fin de l'exercice 2010, des titres AGROMED pour un montant de 634 021 DT qui représente 52, 68% du capital. Le reliquat sera acquis en 2011.

SOCIETE	TITRES MIS EN EQUIVALENCE	QUOTE PART DANS LES RESERVES 2010	QUOTE PART DANS LA RESULTAT 2010
Med Invest Company	31 706 432	-2 947 958	-1 105 555
METAL GAN	41 230	-1 011 092	73 322
TEC MMP	12 079 111	863 231	729 880
DEALER	305 038	120 638	26 936
TOTAL	44 131 811	-2 975 181	-275 417

Note 4 : Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2010 comme suit :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Frais préliminaires	3 166 133	2 611 946
Charges à répartir	356 331	424 879
Autres actifs non courants des sociétés étrangères	10 132 525	14 358 291
Total	13 654 989	17 395 116

Note 5 : Stocks :

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2010 à 383 522 063 DT contre 252 607 064 DT en 2009:

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Matières premières	201 775 393	155 401 523
Fournitures et consommables	8 005 802	5 987 278
Travaux en cours	28 536 151	17 308 170
Produits finis	53 465 936	41 816 910
Stock de marchandises	22 748 256	16 732 819
Stocks des sociétés étrangères	71 970 975	18 361 944
Total	386 502 513	255 608 644
Provision sur stocks	-2 980 450	-3 001 580
Total net	383 522 063	252 607 064

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2010 à 152 913 690 DT contre 181 123 281 DT en 2009 :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Clients	72 594 276	112 517 987
Clients effets à recevoir	45 361 501	39 595 155
Clients étrangers	56 074 329	50 729 300
Total	174 030 106	202 842 442
Provisions clients	-21 116 416	-21 719 161
Total net	152 913 690	181 123 281

Note 7 : Autres actifs courants :

Au 31 décembre 2010, les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Avances au personnel	12 467	3 722 499
Etat impôts et taxes (*)	111 935 213	55 595 016
Débiteurs divers	4 830 062	14 631 072
Comptes de régularisations	41 406 365	26 879 437
TOTAL	158 184 107	100 828 024

(*) Le solde du compte Etat impôt et taxes de l'exercice 2009 est présenté en net après compensation des soldes créditeurs (Voir note 14).

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Au 31 décembre 2010, les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Échéances courantes sur prêts	14 523	4 419
Placements courants	35 738 168	6 726 388
Placement billet de trésorerie	500 000	14 700 000
Provision	-242 801	-45 252
TOTAL	36 009 890	21 385 555

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2010 un montant de 27 902 003 DT contre 60 753 653 DT au 31 décembre 2009 et s'analyse comme suit :

	0.11	0.1104/40/0000
Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Valeurs à l'encaissement	17 015	1 485 158
Effets à l'escompte	907 028	8 292 863
Banques	26 691 858	50 318 087
Caisses	286 102	657 546
TOTAL	27 902 003	60 753 653

II. 3. CAPITAUX PROPRES GROUPES, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS

Note 10 : Capitaux propres groupes:

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Capital social	166 670 000	166 670 000
Réserves consolidés	195 741 994	187 272 465
Résultats consolidés	75 660 644	73 868 535
TOTAL	438 072 638	427 811 000

Note 11 : Intérêts minoritaires :

Les intérêts des minoritaires ont atteint 51 289 272 DT au 31 décembre 2010 contre un solde de 38 767 707 DT au 31 décembre 2009. Ils s'analysent comme suit:

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Part des minoritaires dans les réserves	48 120 330	36 304 859
Part des minoritaires dans le résultat	3 168 942	2 462 848
TOTAL	51 289 272	38 767 707

Note 12: Passifs non courants:

Au 31 décembre 2010, l'encours des passifs non courants dus par le Groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Emprunts	362 057 568	359 930 729
Autres passifs financiers (*)	63 482 182	4 173 067
Provisions pour risques et charges	3 600 995	3 582 979
TOTAL	429 140 745	367 686 775

^(*) Les autres passifs financiers comprennent notamment les fonds gérés de TDS pour un montant de 59 120 000 DT.

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique a atteint 221 841 345 DT au 31 décembre 2010 contre un solde de 199 532 088 DT au 31 décembre 2009. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Fournisseurs locaux	125 648 659	132 212 881
Fournisseurs effets à payer	31 283 533	30 609 515
Fournisseurs retenues de garantie	23 337	62 119
Fournisseurs d'immobilisations	2 231 380	2 433 540
Fournisseurs étrangers	54 770 703	29 475 059
Fournisseurs factures non parvenues	8 172 272	6 260 615
Fournisseurs avances et acomptes	-288 539	-1 521 641
TOTAL	221 841 345	199 532 088

Note 14: Autres passifs courants:

Au 31 décembre 2010, les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Clients avances et acomptes	1 427 845	29 752 757
Comptes personnels	1 516 534	2 496 317
Impôts et taxes (*)	51 329 361	-
Comptes associés	515 031	652 828
Créditeurs divers	14 215 521	17 645 257
Compte de régularisation	8 246 327	8 976 756
Total	77 250 619	59 523 915
Provisions	1 261 390	977 521
Total net	78 512 009	60 501 436

(*) Le solde du compte Etat impôt et taxes de l'exercice 2009 est présenté en net après compensation des soldes créditeurs (Voir note 7).

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Échéance à moins d'un an sur emprunts	159 891 874	36 782 567
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	55 843 717	87 975 152
Découverts bancaires	25 782 206	27 496 186
TOTAL	241 517 797	152 253 905

II. 4. ETAT DE RESULTAT:

Note 16: Revenus:

Les revenus du groupe se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit :

Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Vente des produits finis	926 653 676	778 301 369
Prestations de services	18 340 542	12 739 984
Produit des activités annexes	89 252 534	67 642 440
Vente de marchandises	122 543 384	105 163 840
Remises accordées	-22 848 369	-20 264 487
TOTAL	1 133 941 767	943 583 146

Note 17: Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation du groupe se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Quote part subvention d'investissement dans le résultat	1 763 233	1 279 216
Subventions d'exploitation	1 727 794	1 774 549
Autres produits d'exploitation	68 553	129 243
TOTAL	3 559 580	3 183 007

Note 18: Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation du groupe se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Achat non stocké de fournitures	27 251 553	24 491 404
Services extérieurs	111 751 645	91 160 991
Impôts et taxes	2 526 927	2 556 490
TOTAL	141 530 125	118 208 885

Note 19: Charges financières nettes:

Les charges financières nettes du groupe se détaillent au 31 décembre 2010 comme suit :

	Libelle	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Charges d'intérêts		39 905 008	32 758 009
Produits financiers		-1 760 676	-5 263 279
Perte de change		6 046 426	3 776 992
Gain de change		-5 834 739	-4 859 071
	TOTAL	38 356 019	26 412 651

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants Etats financiers consolidés Exercice clos au 31 Décembre 2010

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

(i) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, sont comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 51 443 562 DT. L'intégration globale de ces sociétés a eu un impact négatif sur les réserves consolidées au 31 Décembre 2010 de 7 237 704 DT et un impact positif de 4 270 317 DT sur le résultat consolidé à la même date. Compte tenu des circonstances géopolitiques actuelles, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir une assurance raisonnable sur les éléments des états financiers de ces filiales. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient dû être constatés.

A notre avis à l'exception des incidences possibles de la question évoquée au paragraphe (i), les états financiers consolidés ciannexés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe

« POULINA GROUP HOLDING», ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, , conformément aux dispositions du système comptable des entreprises

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis le 03 JUIN 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Salah MEZIOU Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Ms. Salah MEZIOU et Mohamed FESSI.

Poulina Group Holding		Bilan Individuel au 33	décembre 2010
ACTIFS	Note	31/12/2010	31/12/2009
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	1	4 831	4 83
Moins amortissements		-2 000	-406
		2 831	4 425
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	1	6 026 296	4 986 96
Moins amortissements		-738 744	-250 834
		5 287 552	4 736 12
Immobilisations financières			
Titres de participation		266 325 025	232 064 80
Moins provisions		-1 182 571	(
Titres de participation nets	2	265 142 454	232 064 809
Prêts		391 357	384 781
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		270824194	237 190 142
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		270 824 194	237 190 142
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	3	1 188 766	1 685 388
Autres actifs courants	4	1 173 803	845 327
Placements et autres actifs financiers	5	785 428	18 710 458
Liquidités et équivalents de liquidités	6	79 648	341 822
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 227 645	21 582 999
TOTAL DES ACTIFS		274 051 839	258 773 137

Poulina Group Holding	Bilan Individuel au 3	Bilan Individuel au 31 décembre 2010		
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2010	31/12/2009	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	7	166 670 000	166 670 000	
Réserves légales	7	2 473 771	40 816 690	
Autres réserves	7	41979500	C	
Résultats reportés	7	781	36 115	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		211 124 052	207522805	
Résultat de l'exercice		59 190 684	49 435 496	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		270 314 736	256 958 301	
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	8	9 591	160 630	
Autres passifs financiers		0	(
Provisions		0	C	
Total des passifs non courants		9 591	160 630	
Passifs courants				
Fournisseurs & comptes rattachés	9	719 277	504 196	
Autres passifs courants	10	2 713 288	763 990	
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	294 947	386 020	
Total des passifs courants		3 727 512	1 654 206	
TOTAL DES PASSIFS		3 737 103	1 814 836	
FOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		274 051 839	258 773 137	

Les notes de 1 à 18 font partie intégrante des états financiers

Poulina Group Holding Etat de résultat individuel au 31 décembre 20			
Désignation	Note	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	69 321 155	57 392 152
Autres produits d'exploitation		0	45 875
Total des produits d'exploitation		69 321 155	57 438 027
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock de produits finis		0	C
Achats d'approvisionnement consommés		0	C
Charges de personnel	13	- 4 606 268	-4 096 781
Dotations aux amortissements et aux provisions	1	-1 690 511	-241 318
Autres charges d'exploitation	14	-4 002 472	-3 398 334
Total des charges d'exploitation		-10 299 251	-7 736 433
RESULTAT D'EXPLOITATION		49 701 594	49 701 594
Charges financières	15	241 060	-140 810
Produits des placements		4 071	0
Autres gains ordinaires	16	61 364	22 354
Autres pertes ordinaires	17	-8 305	-5 791
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		59 320 094	49 577 349
Impôt sur les sociétés		-129 410	-141 853
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		59 190 684	49 435 496

Les notes de 1 à 18 font partie intégrante des états financiers

Poulina Group Holding

Etat de flux de trésorerie au 31.12.10

Désignation	Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Note	31//12/2010	31//12/2009
J	Flux de trésorerie liés à l'exploitation			01//12/2007
	Tiux ue iresorerie iies a i exploitation			
	Résultat net de l'exercice		59 190 684	49 435 496
	Ajustements pour :			
	* Dotation aux amortissements et aux provisions	1&2	1 690 511	241 318
	* Moins value sur cession d'immobilisation	2&1	28 653	5 788
	* Plus value sur cession d'immobilisation	2&16&12	- 953 816	-22 210
	* Variation du BFR	2010012	2 391 126	-1 004 773
	variation du Di K		2 371 120	-1 004 773
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		62 347 157	48655 619
	•			
	Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
	Décaissements / acquisitions d'immob. corp et			
	incorporelles	1	- 1 121 889	-4 697 068
	Encaissements / cession immobilisations corporelles	1	90 755	71 111
	Encaissements / cession immobilisations corporenes Encaissements / cession immobilisations financières	2	9 594 518	71 111
		2 2	- 42 969 133	-59 132 409
	Décaissements / acquisition immobilisations financières	2	- 42 909 133	-39 132 409
			24.405.740	(2 55 0 266
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		- 34 405 748	-63758 366
	Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
	Encaissement / augmentation des capitaux propres		_	0
	Distribution dividendes	7	- 45 834 250	-41 667 500
	Encaissement provenant des crédits leasing	,	8 947	513 023
	Remboursement des crédits leasing		- 274 625	-373 730
	Encaissement / billets de trésorerie	5	18 700 000	
		3	- 774 970	-10 000
	Décaissement / placement courant		- 6577	-384 781
	Décaissement / prêts Décaissement / billets de trésorerie	F	- 03//	-384 /81 -1 000 000
	Décaissement / billets de tresorerie	5	-	-1 000 000
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement		- 28 181 475	24827 012
	Variation de la trésorerie	6 & 11	- 240 066	9724 265
	Trésorerie au début de l'exercice		159 838	-9564 427
	Trésorerie à la fin de l'exercice		- 80 229	159 838

Les notes de 1 à 18 font partie intégrante des états financiers

POULINA GROUP HOLDING

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS EXERCICE 2010

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIETE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de PGH est réalisée par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de privés tunisiens en 1967, a démarré avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'industrie métallurgique et du bois
- La céramique
- Le carton
- L'immobilier.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

1- <u>Référentiel comptable</u> :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de continuité d'exploitation.
- Hypothèse de comptabilité d'engagement.
- Convention de l'entité.
- Convention de l'unité monétaire.
- Convention de la périodicité.
- Convention du coût historique.
- Convention de réalisation du revenu.
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité.
- Convention de l'information complète.
- Convention de l'importance relative.
- Convention de prudence.
- Convention de permanence des méthodes.

2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants:

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année. L'exercice 2008 est le 1^{er} exercice.

b- Immobilisations corporelles:

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles

Elles sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée. Les taux appliqués sont les suivants :

	Taux
Logiciel	33 %
Bâtiments et constructions	5%
Installations technique matériel et outillage	20 %
Matériel roulant	20 %
Mobilier	20%
Equipement de bureau	20 %
Matériel Informatique	33 %
Agencements Aménagements & Installations	
ů ů	10 %

c-Revenus:

En 2009 et en 2010, les revenus de la société PGH sont présentés au niveau du chiffre d'affaires. Il s'agit essentiellement de dividendes de des intérêts de placement et de prestations de services d'assistance facturées aux sociétés de groupe (font l'objet de leur exploitation).

3- <u>Tableau de trésorerie</u> :

Le tableau de trésorerie est préparé selon la méthode autorisée.

4- Evénements survenus après la date de clôture :

Les récents événements, qui ont marqué la Tunisie et la Lybie au début de l'année 2011, ont eu des répercussions négatives sur l'activité des filiales. Ainsi le revenu du groupe a baissé de 6%.

I- NOTES EXPLICATIVES :

I-1 ACTIFS

NOTE 1/IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements sont détaillés dans le tableau d'amortissement ci après :

POULINA GROUP HOLDING

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2010

(En Dinars Tunisiens)

		lmm	obilisations			AMORTIS	SEMENT		
DESIGNATION	Solde au	Cessions ou		Cumul au	Cumulé au	Dotations de	RégulAmt.	Cumulé au	V.C.N
	31/12/2009	Régularisations	nouvelles acquisitions	31/12/2010	31/12/2009	L'exercice	et cessions	31/12/2010	
Immobilisations Incorporelles									
Logiciels	4 831	0	0	4 831	406	1 594	0	2 000	2 831
Total Des Immobilisations Incorporelles	4 831	0	0	4 831	406	1 594	0	2 000	2 831
Immobilisations corporelles									
Terrains	1 692 295	0	0	1 692 295	0	0	0	0	1 692 295
Constructions	1 087 601	0	0	1 087 601	14 886	54 380	0	69 266	1 018 335
Inst.Tech.matériel et outillage indus	0	0	2 967	2 967		179	0	179	2 788
Matériel de Transport	1 247 654	67540	909 551	2 089 665	190 816	327 708	18393	500 131	1 589 534
Instgéné ag & amé divers	14 874	7 419	13 451	20 906	69	1 014	0	1 083	19 823
Equipement de bureau	944 536	7 595	191 463	1 128 404	45 063	122 422	42	167 443	960 961
PME	0	0	4 457	4 457	0	643	0	643	3 814
Total Des Immobilisations Corporelles	4 986 960	82 554	1 121 889	6 026 295	250 834	506 346	18 435	738 745	5 287 550
TOTAL	4 991 791	82 554	1 121 889	6 031 126	251 240	507 940	18 435	740 745	5 290 381

1-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 4 831 DT, il se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
LOGICIEL	4 831	4 831	0
Total Brut	4 831	4 831	0
Amortissements	-2 000	-406	-1 594
Total Net	2 831	4 425	-1 594

1-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 6 026 296 DT, contre un solde brut débiteur de 4 986 961 DT au 31.12.09.La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Terrains	1 692 295	1 692 295	0
Constructions	1 087 601	1 087 601	0
Installation technique matériel& outillage industriel	2 967	0	2 967
Matériel de transport	2 089 665	1 247 654	842 011
Equipement de bureau	420 274	413 360	6 914
Matériel informatique	708 131	531 176	176 955
instal.générales.ag.am.di	20 906	14 874	6 032
Petits matériels exploitation	4 457	0	4 457
Total Brut	6 026 296	4 986 961	1 039 335
Amortissements	-738 744	-250 834	-487 910
Total Net	5 287 552	4 736 127	551 425

 \checkmark Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

Désignation	En Dinars Tunisiens
INSTAL, TECHNIQUE MAT & OUT IND	2 967
MATERIEL DE TRANSPORT	909 396
EQUIPEMENT DE BUREAU	7 984
MATERIEL INFORMATIQUE	177 555
INSTAL.GLES.AG.AM.DI	6 032
PME	4 457
Total acquisition	1 108 390

[✓] Les cessions de l'exercice se détaillent comme suit :

Matériels de transport

Matricule	VO	VCN	PC	PLUS VALUE	MOINS VALUE
1878 Tun 111	1 418	1 121	6 300	5 179	
7405 Tun 116	79	18	8 000	7 982	
6887 Tun 133	20 449	16 018	12 927		3 091
3774 Tun 132	21 743	17 395	29 000	11 605	
5653 Tun 117	79	-	4 000	4 000	
5839 TU 117	12 581	7 003	3 000		4 003
5186 TU 122	6 380	4 263	12 900	8 637	
3614 TU 109	4 578	3 233	4 300	1 067	
7678 TU 119	79	-	6 000	6 000	
TOTAL	67 385	49 052	86 427	44 470	7 094

matériel informatique

designation	VO	VCN	PC	PLUS VALUE	MOINS VALUE
NEC POU0328	600	553	100		440
TOTAL	600	553	100	-	440

équipements du bureau

désignation	VO	VCN	PC	PLUS VALUE	MOINS VALUE
cession 25 bureaux blanc	750	725	1 750	1 025	
cession bureau BETA	120	116	330	214	
cession 3 arm vitrées	150	145	1 555	1 410	
cession table ordinateur	50	42	20		22
TOTAL	1 070	1 028	3 655	2 649	22

NOTE 2 / TITRES DE PARTICIPATION

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde net débiteur de 265 142 454DT contreun solde au 31.12.09de 232 064 809 DT. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

	VALEUR MOUVEMENTS 2010		EMENTS 2010	Provisions	
Titres	AU 31/12/2010	AU 31/12/2009	Acquisitions	Cessions/Annulation	2010
POULINA	29 918 650	29 918 650			
ALMES SA	11 437 780	4 361 798	7 075 982		
CEDRIA	1 030 235	1 030 235			
ENNAJAH	1 352 448	1 352 448			
ESSANAOUBAR	81 765	81 765			
OASIS	1 652 799	1 652 799			
SABA	239 834	239 834			
SELMA	1 043 658	843 658	200 000		
SIDI OTHMAN	754 343	754 343			
STE AGR DICK	1 446 801	996 682	450 119		
STE AGRICOLE EL JENENE	229 087	1 684	250 000	22 597	
STE AGRICOLE SAOUEF	32 106	32 106			
STE DE NUTRITION ANIMALE	5 010 573	4 210 571	800 002		
STE EL MAZRAA	2 611 614	2 611 512	102		
STE YASMINE	29 450	29 450			
STE ZAHRET MORNAG s,a	2 803 544	2 803 544			
AGROBUSINES (EX :POULINA HOLDING SICAF)	8 009 088	8 009 088			
ASTER INFORMATIQUE	808 538	806 079	500 000	497 541	

ASTER					
TRAINING CLARIANT	200 136	200 136			
TUNISIE	4 583	4 583			
G.I.P.A SA	8 527 770	2 507 770	6 020 000		
I.B.P.	1 641 525	1 641 525			
La Générale des Produits Laitiers	0	1 001 186		1 001 186	
MED OIL COMPANY	25 273	25 273			
POULINA TRADING	1 057	1 057			
ROMULUS VOYAGES	40 322	40 322			
SOKAPO	0	5 265 084		5 265 084	
TRANSPOOL	97 707	97 707			
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	54 884 368	54 884 368			
	VA	ALEUR	MOUV	EMENTS 2010	Provisions
Titres	AU 31/12/2010	AU 31/12/2009	Acquisitions	Cessions/Annulation	2010
LES GRANDS ATELIERS DU NORD	541 360	541 360			
M.B.G	766 435	766 435			
MED WOODS	0	58 998		58 998	
P.A.F.	1 582 250	1 582 250			
PROMETAL PLUS	6 940	6 940			
Société de Construction Industrialisée	1 182 571	1 182 571			1 182 571
STE POOLSIDER	0	155 991		155 991	
STE Poulina de Batiments et Travaux Publics	165 894	165 894			
STE Poulina de Produits Métalliques "PPM"	29 387	29 387			
UNIPACK	26 267 513	26 267 513			
LE PASSAGE	22 408 476	22 408 476			
PROINJECT	52 133	52 133			
T'PAP	602 465	602 465			
CARTHAGO	6 288 190	5 061 783	1 226 407		
EZZEHIA	61 944 086	41 944 086	20 000 000		
MAGHREB INDUSTRIE	0	922 961		922 961	
ETTAAMIR	3 186 493	3 186 493			
ETTAAMIR NEGOCE	2 690	2 690			
CGB	184 999	184 999			
TDS	2 399 500	2 399 500			
NORDPACK	5 000		5 000		

				1 0	
СВ	20 368		800 000	779 632	
BANQUE ZITOUNA	4 000 000		4 000 000		
LARIA INTERNATIONAL	100	100			
MEDFACTOR	999 500		999 500		
SPI	8 000		8 000		
AGROMED	634 021		634 021		
STEO	0	3 612		3 612	
STE F.M.A	0	1 315		1 315	
	VALEUR		MOUVEMENTS 2010		Provisions
Titres	AU 31/12/2010	AU 31/12/2009	Acquisitions	Cessions/Annulation	2010
DETAIL DU COMPTE 25900000					
SCI	-868 400	-868 400			
Total	266 325 025	232 064 809	42 969 133	8 708 918	1 182 571

[✓] Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

Nature du titre	NATURE DE L OPERATION	CEDANT	Nombre de Titres	Valeu d'acquisitior
SELMA	SOUSCRIPTION		20 000	200 000
СВ	SOUSCRIPTION		8 000	800 000
ELJENNE	SOUSCRIPTION		25 000	250 000
DICK	AQUISITION SOUSCRIPTION HORS	SELMA	28 670	450 119
NORDPACK	GROUPE SOUSCRIPTION HORS		500	5 000 4 000
BANQUE ZITOUNA	GROUPE		4 000	000
EZZEHIA	SOUSCRIPTION		2 000 000	20 000 000 1 226
CARTHAGO	AQUISITION	EZZAHIA	10 000	407
MEDFACTOR	SOUSCRIPTION		9 995	999 500
SPI	SOUSCRIPTION		800	8 000 7 075
ALMES SA STE DE NUTRITION	SOUSCRIPTION			982
ANIMALE	AQUISITION	POULINA	57 143	800 002
STE EL MAZRAA	SOUSCRIPTION			102 500
ASTER INFORMATIQUE	SOUSCRIPTION	AGRO		000
G.I.P.A SA	AQUISITION	BUSINESS	48 160	6 020 000
AGROMED	AQUISITION HORS GROUPE		687 433	634 021

✓ Les cessions de l'exercice se détaillent comme suit :

CESSION 2010 Résultat de ces				cession		
Nature du titre	CESSIONNAIRE	Nombre de Titres	Valeur de cession	Cout Historique	Plus value	Moins value
	MAGHREB					
FMA	INDUSTRIE	98	6 458	1 315	5 143	
STEO	MAGHREB	171	2 476	3 612		1 136

TOTAL CESSIONS			9 594 518	8 708 918	906 698	21 097
СВ	BBM	8 000	824 000	779 632	44 368	
MAGHREB INDUSTRIE	DICK	525	903 000	922 961		19 961
STE POOLSIDER	EL MAZRAA	16 696	183 656	155 991	27 665	
MED WOODS	YASMINE	15 241	155 458	58 998	96 460	
SOKAPO	DICK;YASMINE;SELM A;CEDRIA	53 167	5 582 535	5 265 084	317 451	
La Générale des Produits Laitiers	CEDRIA	202 307	1 011 535	1 001 186	10 349	
ASTER INFORMATIQUE	DICK	60 000	900 000	497 541	402 459	
STE AGRICOLE EL JENENE	EL MAZRAA	2 466	25 400	22 597	2 803	
	INDUSTRIE					Ī

NOTE 3 / CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 1 188 766 DT contreun solde 1 685 388 DTau 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Clients	1 156 161	1 473 424	-317 263
Clients effets à recevoir	32 605	211 964	-179 359
Total	1 188 766	1 685 388	-496 622

NOTE 4 / AUTRES ACTIFS COURANTS :

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 173 803 DT contreun solde débiteur de 845 327 DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Retenues à la source	1 167 884	825 564	342 320
Créances sur cession d'immobilisation	-28 775	0	-28 775
Produits à recevoir	158	12 228	-12 070
Charges constatées d'avance	<i>4</i> 2 188	7 082	35 106
Personnel avances & arrondissements	-7 652	453	-8 105
Total	1 173 803	845 327	-103 347

NOTE 5 / PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde débiteur de 785 428 DT contreun solde débiteur de 18 710 458 DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Placement Courant	785 428	10 458	774 970
Placement Billet de trésorerie	0	18 700 000	-18 700 000
Total	785 428	18 710 458	-17 925 030

NOTE 6 / <u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :</u>

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde débiteur de 79 648 DT contreun solde débiteur de 341 821DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Effets à l'escompte Amen Bank	44 375 528	102 976 0	-58 601 528
UBCI	0	28 692	-28 692
BNA	0	55 702	-55 702
BIAT	0	108 756	-108 756
CAISSE	34 745	45 695	-10 950

Total	79 648	341 821	-262 173

III-2 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTE 7 / CAPITAUX PROPRES

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde créditeur de 211 124 052 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION	
Capital social	166 670 000	166 670 000	0	
Réserves légales	2473771	190	2 473 581	
Autres réserves (prime d'émission)	41 979 500	40 816 500	1 163 000	
Résultat reporté	781	36 115	-35 334	
Total	211 124 052	207 522 805	3 601 247	
Résultat de l'exercice	59 190 684	49 435 496	9 775 188	
Total	270 314 736	256 958 301	13 356435	

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH est réalisée par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action, dégageant ainsi un flux de trésorerie en 2009 de 99 186 500 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau De Variation des Capitaux Propres arrêté au 31 Décembre 2010

	Capital	Autres réserves (prime	Réserves	Résultats	Résultat de	T-4-1
Exercice 2009	social 166 670 000	d'émission) 40 816 500	légales 190	reportés 36 115	l'exercice 49 435 496	Total 256 958 301
Affectation résultat		1 163 000	2 473 581	-35 334	-3 601 246	0
Résultat reporté						0
Dividendes					-45 834 250	-45 834 250
Résultat 2010					59 190 685	59 190 685
Exercice 2010	166 670 000	41 979 500	2 473 771	781	59 190 684	270 314 736

NOTE 8 / EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde créditeur de 9 591 DT contreun solde créditeur de 160 630 DT au 31.12.09.

NOTE 9 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde créditeur de 719 277 DT contreun solde créditeur de 504 196 DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Fournisseurs locaux	438 757	373 651	65 106
Fournisseurs étrangers	2 927	10 022	-7 095
Fournisseurs d'immobilisation	47 000	27 200	19 800
Fournisseurs retenue de garantie	4 340	0	4 340
Fournisseurs effets à payer	226 253	93 323	132 930
Total	719 277	504 196	215 081

NOTE 10 / AUTRES PASSIFS COURANTS

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde créditeur de 2 713 288 DT contreun solde créditeur de 763 990 DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Assurance groupe	-2 234	10 324	-12 558
CNSS	252 620	232 665	19 955
R.S/personnel	106 100	86 898	19 202
R.S/Tiers	14 071	14 246	-175
TVA	33 658	74 180	-40 522
Actionnaires dividendes à payer Personnels rémunérations dues Prêts CNSS	251 3 379 1 478	110 640 8 733 1 721	-110 389 -5 354 -243
Autre impôt taxe et versement assimilé Charges à payer	18 268 199	13 168 563	5 99 636
Débiteurs et créditeurs divers	2 032 500	0	2 032 500
Autres débiteurs et créditeurs divers	798	798	0
Produits constatées d'avance.	2 450	55 209	<i>-52 759</i>
Total	2 713 288	763 990	1 949 298

NOTE 11 /CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde créditeur de 294 947 DT contreun solde créditeur de 386 020 DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.10	Solde au31.12.09	VARIATION
Echéances à moins d'un an sur emprunts	179 445	307 012	-127 566
Découverts bancaires	115 502	79 008	36 494
Total	294 947	386 020	-91 073

NOTE 12 / REVENUS

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde de 69 321 155 DT contreun solde de 57 392 152 DT au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Prestations de Services	8 264 894	9 524 771	-1 259 877
Dividendes Reçus	60 056 299	47 857 831	12 198 468
Plus value sur cession titres de participation (*)	906 698	0	906 698
Locations Diverses	93 265	9 550	83 715
TOTAL	69 321 155	57 392 152	11 929 003

(*) La plus value sur cession des titres de participation est constatée en 2009 parmi les produits financiers et en chiffre d'affaire en 2010.

NOTE 13 / CHARGES DE PERSONNEL

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde 4 605 979 DT contreun solde de 4 096 781 au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Salaires et compléments de salaires	4 049 878	3 585 458	464 420
Charges sociales légales	556 390	511 323	45 067

TOTAL	4 606268	4 096 781	509 487

NOTE 14 / AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde 4 002 472 DT contreun solde de 3 398 334 au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Electricité et fourniture de carburant	319 961	292 317	27 644
Sous-traitance	376 493	304 215	72 278
Location	697 850	563 697	134 153
Entretien et réparation	188 637	212 280	-23 643
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	800 086	812 535	-12 449
Publicité	331 284	115 894	215 390
Transport et déplacement	129 780	119 411	10 369
Missions et réceptions	263 842	252 833	11 009
Assurance	42 399	42 462	-63
Frais postaux et frais de télécommunication	183 109	154 236	28 873
Services bancaires et assimiles	682,225	437	245
Impôts et taxes	212 707	232 621	-19 914
Autres impôts et taxes	386	498	-112
Charges divers ordinaires	275 331	210 644	64 687
Jetons de présence	45 000	35 000	10 000
Subventions et dons	134 922	49 253	85 669
TOTAL	4 002 472	3 398 333	604 139

NOTE 15 /PRODUIT FINANCIERS NETS

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde de 241 060 DT contreun soldede 140 809au 31.12.09. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Produit de placement	331 429	-143 267	188 162
Perte de change	-5 544	0	-5 544
Gain de change	722	1 666	2388
Charg.net/cession valeurs mobilières	-85 547	0	-85 547
Prod.net/cession valeurs mobilières	0	458	458
Autres	0	334	334
TOTAL	241 060	-140 809	100 251

NOTE 16 / AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde 61 364 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Prod.net/cession d'immobilisations	47 118	21 752	25 366
Autre produits exceptionnels	14 246	602	13 644
TOTAL	61 364	22 354	39 012

NOTE 17 / AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31.12.10, cette rubrique présente un solde 8 305 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.10	Solde au 31.12.09	VARIATION
Charges nettes sur cession d'immobilisation	7 556	5 791	1 765
Autre charges exceptionnels	749	0	749
TOTAL	8 305	5 791	5 791

NOTE 18 / OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe de biens et de prestations de services :

LES SOCIETES DE GROUPES	ACHATS HT	VENTES HT
ASTER	35 845	8 830
LA PAIX	22 882	21 993
ASTER TRAINING	9 001	5 492
ZAHRET MORNEG	6 371	6 657
GAN	6 127	36 008
EL MAZRRA	6 047	108 144
SOKAPO	4 330	7 605
GIPA	3 641	66 228
ROMULUS VOYAGES	3 393	-
LES SOCIETES DE GROUPES	ACHATS HT	VENTES HT
GPL	3 213	3 891
ESSANAOUBER	3 129	6 727
DICK	2 826	58 257
UNIPACK	1 894	61 720
MED OIL	971	190 587
PROINJECT	145	22 112
ELIOS LOCALISATION	124	-
ITC	73	1 042
IBP	-	350
PPM	-	921
EZZEHIA	-	1 394
SIDI DAOUD	-	3 198
DAKHLA	-	4 272
BORAQ	-	4 803
ETTAAMIR NEGOCE	-	6 749
SCI	-	7 543
PASSAGE	-	9 272
SUD PACK	-	9 783
AGRO BUSINESS	-	10 879
TEC MMP	-	11 451
ETTAAMIR	-	25 479
POULINA HOLDING SICAF	-	6 375
STE EQUIPEMENT	-	9 851
MAGHREB INDUSTRIE	-	1 885
OASIS	-	42 760
ENNAJEH	-	3 531
YASMINE	-	2 161
SNA	-	90 809
CEDRIA	-	18 774
РРМ	-	-
PAF	-	24 330
TECHNOFLEX	-	19 799
STEO	-	1 882
MBG	-	25 282
CARTHAGO	-	82 469
TRANSPOOL	-	2 540
SABA	-	-

		I
ALMES	-	61 281
SIDI OTHMEN	-	3 835
SAOUEF	-	5 526
T'PAP	-	15 812
CLARIANT	-	-
GIPA TRAIDING	-	-
SELMA	-	-
AVIPACK	-	6 895
TOTAL	110 011	1 127 183

2- Salaire des dirigeants :

Le salaire brut annuel du Président Directeur Général pris en charge par la société PGH au titre de l'année 2009 s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un administrateur telle que décidée par les conseils d'administration des sociétés du groupe concernées au titre de l'année 2010 s'élève à 102 836 Dinars.

3- Crédits bancaires et garanties données :

Les crédits bancaires, les garanties données par la société PGH au profit de ses filiales sont analysés comme suit :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit	Nature d'engagement	Banque	
SOKAPO	2 932 000	CAUTION	BIAT	
PAF	5 000 000	CAUTION	UIB	
GAN	3 000 000	CAUTION	UIB	
MBG	1 500 000	CAUTION	UIB	
AGRO BUSINESS	3 000 000	CAUTION	BNA	
CARTHAGHO	2 675 000	CAUTION	UBCI	
TPAP	4 000 000	CAUTION	UBCI	
BBM	3 400 000	CAUTION	UBCI	

4- Acquisitions, souscriptions et cessionsdes titres de participation :

Les acquisitions et les souscriptions de titres de participation des sociétés du Groupe POULINA sont analysées à la note n°2cidessus.

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants Etats financiers individuels

Exercice clos au 31 Décembre 2010

Messieurs les actionnaires Poulina Group Holding.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers de la société Poulina Group Holding SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société Poulina Group Holding SA arrêtés au 31 décembre 2010. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. En procédant à

ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers ci-annexés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « POULINA GROUP HOLDING», ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, , conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société Poulina Group Holding SA à la réglementation en vigueur.

Tunis le 03 JUIN 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU	Mohamed FESSI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants Etats financiers individuels Exercice clos au 31 Décembre 2010

Messieurs les actionnaires

En application des dispositions des articles 200 nouveau et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Crédits bancaires et garanties données à la date du 31 Décembre 2010 :

Les crédits bancaires, les garanties données par la société PGH au profit de ses filiales sont analysés comme suit :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
SOKOPA	2 932 000	CAUTION	BIAT
PAF	5 000 000	CAUTION	UIB
GAN	3 000 000	CAUTION	UIB
MBG	1 500 000	CAUTION	UIB
AGROBUSINESS	3 000 000	CAUTION	BNA
CARTHAGHO	2 675 000	CAUTION	UBCI
TPAP	4 000 000	CAUTION	UBCI
BBM	3 400 000	CAUTION	UBCI

2- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation des sociétés du Groupe PGH sont présentées à la note 2 en annexe aux états financiers.

Le montant total des acquisitions et souscriptions auprès des sociétés du groupe réalisées en 2010 s'élèvent à 38 330 112DT. Le coût historique des titres cédés au profit des sociétés du groupe s'élève à 8 708 918 DT. Le prix de cession total s'élève à 9 594 518 DT, soit une plus-value nette de 885 601 DT.

3- Engagements de la société envers les dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH au Président Directeur Général telle que décidée par le conseil d'administration au titre de l'année 2010 s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un administrateur telle que décidée par le conseil d'administration de la société du groupe concernée au titre de l'année 2010 s'élève à 113 970 Dinars.

4- Opérations réalisées avec les sociétés du Groupe PGH :

Les achats et les ventes réalisés par la société PGH avec ses filiales sont présentés dans la note19 relative aux parties liées. Le montant total des ventes s'élève en HTVA à 1 127 183 DT. Celui des achats au cours de 2010 s'élève en HTVA à 110 011 DT

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis le 03 JUIN 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU Mohamed FESSI

2011 AS 644